



// Dossier  
**Sportivement** vôtre !



## actualité

- 4 // Les accueils péri et extrascolaires : des temps adaptés
- 5 // MJC Bulles d'Hères, un soutien scolaire et culturel
- 6 // Le vélo en haut de l'affiche
- 7 // Sensibiliser les jeunes à la sécurité routière
- 8-9 // Conseil municipal et conseil métropolitain



## plus loin

- // Jean-Pierre Bellon  
Professeur de philosophie, auteur



## en mouvement



## dossier

- // Sportivement votre !



## expression politique



## portrait

- // Valérie Brun  
La voyageuse immobile



## culturelle

- 22 // Street art fest !  
Interview du graffeur Mantra
- 23 // CRC Erik Satie, à la croisée des arts



## active

- // 1, 2, 3 bridgez !



## en vues

- // Quinzaine artistique, un souffle d'art et de sons



La marque Imprim'Vert, dont dispose l'actuel titulaire du marché d'impression du journal, impose : d'éliminer tout déchet nuisant à l'environnement ; de ne pas utiliser de produits toxiques ; de sécuriser les liquides dangereux stockés par l'imprimerie ; de communiquer sur les bonnes pratiques environnementales ; de suivre ses consommations énergétiques.



Le papier utilisé est un papier 90 g certifié PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) : ce système définit et promeut des règles de gestion durable de la forêt. Ses priorités sont de produire du bois tout en pérennisant la ressource forestière ; préservant la biodiversité ; garantissant le respect de ceux qui possèdent les forêts, y vivent et y travaillent ; maintenant un équilibre entre production, environnement et accueil des usagers de la forêt.



**Dans le cadre du grand débat national, vous avez interpellé le président de la République sur divers points, notamment le rôle de la commune, les services publics, les finances, les questions environnementales... Que pensez-vous des annonces qui ont été faites, que vont-elles changer dans la vie des Martinérois ?**

**David Queiros** - Dans ma lettre de janvier 2019 au président de la République, j'abordais un certain nombre de points et, surtout, je lui exprimais mes inquiétudes et lui faisais part de ce que j'entends chaque jour sur le terrain.



**Ce que réclament les maires, c'est plus de justice sociale, de pouvoir d'achat et de service public.**



Magazine municipal d'information CS 50 007 - 38401 Saint-Martin-d'Hères cedex  
Tél. 04 76 60 74 03 - [www.saintmartindheres.fr](http://www.saintmartindheres.fr)

Directeur de la publication David Queiros Rédactrice en chef Gaëlle Cheurlin  
Rédaction Gaëlle Cheurlin, Laurent Marchandiau, Katja Sainvoirin Mise en page  
Emmanuelle Piras, Gilbert Quiais, Laurène Siméan Photos Patricio Pardo-Avalos,  
sauf mention.

Courriel [gaelle.cheurlin@saintmartindheres.fr](mailto:gaelle.cheurlin@saintmartindheres.fr) Dépôt légal 06.05.19

Imprimerie Technic Color - Tirage : 19 600 exemplaires. Publicité : 04 76 60 90 47.

Suivez aussi l'actualité sur...



dynamique et solidaire  
[saintmartindheres.fr](http://saintmartindheres.fr)



# Défendre le service public de proximité

L'enjeu écologique est posé sans vraie ambition. Rien sur les transports publics, la rénovation thermique des bâtiments et l'urgence sociale elle-même, est totalement passée sous silence.

Ce que réclament les maires, c'est plus de justice sociale, de pouvoir d'achat et de service public.

C'est pourquoi, avec l'équipe municipale, je réaffirme ma volonté de garantir l'accès de tous aux différents services et activités et le maintien d'un service public de qualité de proximité.

**D'ici quelques semaines va se dérouler la coupe du monde féminine de football ? Le stade Benoît Frachon accueillera les entraînements des joueuses de la République de Corée et de l'Australie. Quel message souhaitez-vous faire passer à l'occasion de cet événement ?**

**David Queiros** - La Fédération Française de Football (FFF) a retenu neuf villes qui disposent d'un stade répondant aux normes de la FIFA. La Métro, en charge de ce dossier pour l'agglomération grenobloise, a retenu, en concertation avec la FIFA, quatre sites chargés d'accueillir des équipes nationales : Gières, Echirolles, Sassenage et Saint-Martin-d'Hères. C'est une grande fierté pour la ville qui compte une équipe féminine de football. C'est au stade Benoît Frachon, l'une des plus belles pelouses, que seront organisés de nombreux événements et animations. C'est l'occasion de rendre hommage à toutes les filles et les femmes de Saint-Martin-d'Hères. En effet, leur place et leur évolution dans le sport et dans la société sont des questions majeures. À travers cette coupe du monde, avec le mouvement sportif martinérois, c'est aussi un message que nous souhaitons amplifier. Le monde sportif, vecteur de valeurs humanistes, mais également véritable miroir de la société, ne déroge pas aux inégalités relevées entre les femmes et les hommes. C'est pourquoi, il est de notre devoir d'agir et de mettre en place des actions afin de contribuer au développement de la pratique féminine. Parce que chacune et chacun doit pouvoir accéder à la pratique sportive et à l'épanouissement qu'elle procure, l'équipe municipale a fait du « *sport pour tous* » un axe prioritaire de sa politique et encourage activement les associations qui œuvrent en faveur du développement du sport féminin.

Sur la question du rétablissement de l'I.S.F, de l'augmentation des salaires, de la justice fiscale et de la répartition des richesses, je n'ai rien entendu de nouveau. Certaines mesures, comme la réindexation sur l'inflation des retraites en dessous de 2 000 euros, avaient déjà été annoncées. Quant au rétablissement de l'I.S.F réclamé par la plupart des citoyens, le président répond par la baisse des impôts. Mais pour ceux qui ne paient pas d'impôt sur le revenu comme de nombreux martinérois, le pouvoir d'achat ne va pas augmenter. Il n'y a pas de hausse de salaires annoncée pour les salariés du privé comme du public. Cependant, il y a aggravation des carrières avec l'obligation de travailler davantage, et encore plus longtemps. Pour en revenir au service public, les projets de réformes envisagés de la fonction publique et de l'Éducation nationale mettent fin à toute ambition de modernisation et de développement que les maires ne cessent de réclamer. Le chef de l'État a confirmé que le dédoublement des classes de maternelle dans les quartiers prioritaires allait être « *étendu à la grande section de maternelle* ». Et que de la grande section de maternelle au CE1, les classes ne devraient désormais « *jamais dépasser 24 élèves* ». Là encore, il reste à savoir de quels moyens supplémentaires cette annonce va être accompagnée. La limitation à 24 élèves par classe va mécaniquement obliger les maires à construire de nouveaux locaux et embaucher davantage d'Atsem en maternelle, de personnel d'entretien ou d'animateurs. Quel dispositif financier l'État va-t-il prévoir pour les accompagner ?

Accueils péri et extrascolaires

# S'adapter aux besoins des enfants

Les temps autour de l'école participent pleinement à l'épanouissement et à l'éveil des enfants. C'est pourquoi la ville s'emploie à proposer des accueils péri et extrascolaires qui répondent à leurs besoins de découverte, d'expérimentation et de partage.



Le Street Art était à la fête à l'accueil de loisirs Henri Barbusse pendant les vacances de printemps.

**A**vec la réforme du périscolaire, engagée en 2012, puis la réorganisation des accueils de loisirs menée en 2016 - qui sont depuis totalement gérés par la municipalité - la ville, via son service animation enfance, propose aux enfants des temps d'accueils adaptés à leurs besoins afin de favoriser leur épanouissement. En augmentation de 79 % depuis 2016, les trois accueils de loisirs, le Murier, Henri Barbusse et Paul Langevin, organisent, les mercredis et pendant les vacances scolaires un éventail d'activités. Chaque centre de loisirs élabore un programme d'animations original selon des théma-

tiques spécifiques permettant ainsi aux familles d'inscrire leurs enfants sur le centre qui répond le mieux à leurs envies. Tout au long de l'année, sur leurs 75 jours de fonctionnement, les accueils de loisirs reçoivent en moyenne 228 enfants par jour (102 en maternelle, 126 en élémentaire). Ces temps extrascolaires sont en continuité avec les temps périscolaires. En effet, l'équipe permanente de 25 animateurs, tous formés et qualifiés, accompagne les enfants pendant les vacances scolaires et les mercredis mais aussi quotidiennement après l'école. En moyenne, chaque soir, 1 471 enfants fréquentent le périscolaire, soit 44 % de l'ef-

fectif scolaire. Après la classe, ces temps de loisirs, de détente autour d'animations culturelles et sportives éclectiques - proposées par les Etaps\*, les animateurs de la ville et des membres d'associations - répondent aux besoins de découverte des enfants.

### Un centre de loisirs pour les tout-petits

Les enfants âgés de 3 à 11 ans ne sont pas les seuls à avoir des accueils extrascolaires. Les tout-petits ne sont pas oubliés ! L'été avant leur entrée en maternelle, les enfants nés en 2016 peuvent faire leur premier pas en collectivité à l'accueil de loisirs Henri Barbusse. Ouvert du 8 au 26 juillet, du lundi au

vendredi de 8 h 30 à 13 h 30 (repas compris), les tout-petits sont accueillis par des professionnels de la petite enfance et des animateurs qui leur proposent des activités ludiques et adaptées. Cet accueil de loisirs est une belle façon pour ces tout jeunes enfants de découvrir un premier lieu d'accueil collectif avant l'entrée à l'école. Favoriser l'éveil, l'épanouissement physique, intellectuel et culturel de l'enfant, s'adapter au plus près de leurs besoins est au cœur de l'organisation des accueils péri et extrascolaires de la ville. // GC

\* Educateur territorial des activités physiques et sportives



## L'école élémentaire Joliot-Curie change de visage

**Après la réhabilitation de l'école maternelle Joliot-Curie en 2016**, une importante opération de réfection démarre à l'école élémentaire. Au programme, la mise aux normes de sécurité incendie des bâtiments au regard de la capacité d'accueil qui a été fixée dans le cadre de la sectorisation scolaire. Cette importante réfection comportera également un volet destiné à la mise aux normes d'accessibilité dans le respect de l'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) du patrimoine communal validé par les services de la Préfecture de l'Isère fin 2016. L'opération s'articulera autour de deux pôles. D'une part, la mise en accessibilité des cheminements intérieurs et extérieurs, horizontaux et verticaux des bâtiments existants et

la réalisation de sanitaires adaptés aux personnes à mobilité réduite. D'autre part, des travaux de confortement de la capacité d'accueil de l'école et de l'espace de restauration scolaire, qui se traduiront par des modifications des aménagements intérieurs de l'existant, ainsi que par la construction d'une annexe destinée à accueillir deux salles de classe supplémentaires, positionnées sur l'arrière du bâtiment principal déjà existant. L'opération sera donc conduite en deux phases de 2019 à 2020, principalement effectuées lors des vacances d'été afin de limiter au possible la gêne envers les usagers et garantir la sécurité du chantier. Son coût global est estimé à 1 330 000 €. // KS

## MJC Bulles d'Hères : un soutien scolaire et culturel

Apporter une aide scolaire aux enfants de six à quinze ans et leur faciliter l'accès à la culture.

C'est l'une des ambitions de la MJC Bulles d'Hères.

Retour sur ses activités.



Elle ne pourrait faire que du soutien scolaire. Et c'est ce qu'elle pratique depuis de nombreuses années avec une particularité : permettre aux enfants d'accéder à la culture à travers de multiples activités. La MJC Bulles d'Hères propose une formule atypique mixant à la volée, aide aux devoirs et découvertes ludiques, artistiques... La structure accueille quatre soirs par semaine les enfants de 6 à 11 ans et de 12 à 15 ans dans les différentes maisons de quartier (Paul Bert, Romain Rolland et

Fernand Texier) ainsi qu'au centre social Elsa Triolet. L'ambition ? Les réconcilier avec l'apprentissage en leur donnant des outils pour les aider à mieux travailler. Mais pas que ! La soixantaine d'enfants martinérois qu'elle accompagne chaque année bénéficie aussi d'activités culturelles : musées, sorties dans les salles de spectacles de la métropole, théâtre, ateliers ludiques dédiés à la vidéo, au stop motion ou à la création artistique comme le street art, etc. Et ce, quasiment gratuitement, seule l'adhésion

à l'association est nécessaire à raison de 3,5 € par enfant. Pourquoi s'en priver ! // LM

<https://www.mjc-bullesdheres.fr>

### DU NOUVEAU SOUS LES AURORES

La MJC Bulles d'Hères propose une rencontre ludique et interactive avec Jean Lilensten, directeur de recherche et pionnier de la météorologie de l'espace. Rendez-vous mardi 21 mai à 20 h à l'Espace culturel René Proby. Infos : 04 76 24 84 11 /culture.saintmartindheres.fr

### LES TROTTOIRS NE SONT PAS FAITS POUR LES ENCOMBRANTS !

La ville, et son service Propreté urbaine rappellent aux habitants que le dépôt sauvage d'encombrants (meubles cassés, gros électroménager usagé\*) sur la voie publique est interdit et passible d'une amende. Vingt et une déchèteries fonctionnent sur le territoire de la Métropole, elles sont situées à moins de dix minutes du domicile de 92 % des habitants. Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2019, leurs horaires ont changé. La déchèterie métropolitaine Maxi, située sur le territoire de la commune, dans la Zone d'Activité des Glairons, vous accueille du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h à 18 h 30. Elle est ouverte non-stop les samedis de 8 h 30 à 18 h 30. En période hivernale (de novembre à mars inclus) elle ferme ses portes à 17 h 30 tous les jours et ouvre à partir de 9 h les samedis matin. L'accès à la structure est réservé aux particuliers martinérois et aux habitants de la Métropole exclusivement. Pour leur part, les professionnels doivent s'orienter vers les déchèteries privées qui leur sont dédiées. Pour des raisons de sécurité, il est rappelé que toutes les déchèteries de la Métropole sont placées sous vidéoprotection et fermées les jours fériés. // KS

\*Lors de l'achat d'un appareil neuf, les magasins ont l'obligation légale de reprendre gratuitement l'ancien appareil.

Déchèterie MAXI 27 rue Barnave - ZA Les Glairons - 38400 Saint-Martin-d'Hères  
Renseignements en ligne sur [www.lametro.fr](http://www.lametro.fr) ou au 0 800 500 027

La nouvelle déchèterie, située dans la zone des Glairons, a été inaugurée le 27 septembre 2018.

## Le vélo en haut de l'affiche

Le vélo se met dans tous ses états ! Du 10 mai au 8 juin, la traditionnelle "Faites du Vélo" revient avec plusieurs nouveautés. D'ailleurs, la commune bénéficiera bientôt de sa piste chronovélo.

**S**eul ou à plusieurs, il sera la star du 10 mai au 8 juin. Dans le cadre de "Faites du Vélo", un événement porté par la métropole et le SMTC\*, Saint-Martin-d'Hères mettra à l'honneur la bicyclette. Dès le 16 mai, lors de l'incontournable Village Vélo installé sur l'ensemble sportif Paul Langevin, les habitants découvriront, de 16 h à 19 h de multiples ateliers et animations autour de ce deux roues résolument écologique. Ateliers d'assistance, tests de vélos adultes, triporteurs, gravage de cycles et d'auto-réparation solidaire mais aussi prévention, l'écosystème martinérois autour de la petite reine, s'est donné le mot. Cette année, outre des animations telles que la fabrication de smoothies à la force



Plusieurs ateliers et animations rythmeront le Village Vélo qui aura lieu le 16 mai de 16 h à 19 h à l'ensemble sportif Paul Langevin.

des jambes ou encore la découverte des métiers du vélo et des expositions, le Village Vélo fait la part belle à la biodiversité. Un nouveau parcours dédié aux cycles, "En route pour la Biodiv" sera d'ailleurs dévoilé.

### Valoriser les déplacements à vélo

Si le vélo s'empare de la commune le temps d'un après-midi, c'est aussi une préoccupation majeure de la ville face aux enjeux environnementaux. Afin de privilégier les modes de déplacement doux, la voie express dédiée aux cycles - chronovélo - sera effective

d'ici 2021. De Saint-Égrève à Gières et au Campus en passant par Saint-Martin-d'Hères, les travaux vont démarrer. Le premier tronçon reliant le carrefour Vallès à l'avenue de la Commune de Paris sera achevé avant l'été tandis que les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> tronçons finalisant le tracé, seront livrés respectivement en 2020 et 2021. Et pourtant ! Si les pistes cyclables maillent efficacement la commune, un point d'interrogation subsiste, celui du Pont Potié qui, suite à sa mise en sécurité par la Métropole, a vu réduire sa largeur de 13 à 10 m. Ce qui

s'est traduit par la suppression pure et simple des deux pistes cyclables essentielles pour les amateurs de vélo pour franchir en toute sécurité la rocade. Desservant 12 000 habitants cette infrastructure, aujourd'hui rétrécie, se doit de retrouver son profil originel, pistes cyclables incluses. Plus qu'un souhait, c'est une nécessité que la Métropole doit entendre. // LM

\*Syndicat mixte des transports en commun.

## La vaccination, une protection collective

En écho à la Semaine européenne de la vaccination qui s'est déroulée du 24 au 30 avril, le service hygiène-santé propose un temps d'informations mardi 14 mai à Mosaïkafé. L'occasion de (re)faire le point sur sa couverture vaccinale.

**A**u cours de l'histoire, les deux progrès qui ont le plus fait augmenter l'espérance de vie dans le monde et amélioré la santé des populations sont l'accès à l'eau potable et la vaccination. Aujourd'hui, de nombreuses informations contradictoires circulent autour des vaccins, pourtant ils demeurent le moyen le plus efficace de se protéger contre certaines infections graves et d'éradiquer des maladies, comme ce fut le cas pour la variole. Afin d'informer la



© Shutterstock

population, le service hygiène-santé propose mardi 14 mai de 14 h à 16 h 30 à Mosaïkafé, un temps de sensibilisation autour de la vaccination. En parallèle, une exposition "Planète vaccination" est visible au service hygiène-santé. Elle rappelle l'importance de se faire vacciner pour soi-

même mais également pour protéger son entourage. Et même si certaines maladies couvertes par la vaccination semblent avoir disparu, il faut savoir que les microbes qui en sont responsables existent toujours et demeurent une menace si la population est insuffisamment vaccinée. Par ailleurs, depuis fin 2017 la rougeole, parfois mortelle, est en recrudescence partout dans l'Hexagone. Alors se faire vacciner, c'est aussi participer à la lutte contre les infections en France et dans le monde. À bon entendeur ! // GC

**Pour rappel, depuis le 1<sup>er</sup> juin 2018, des nouvelles obligations vaccinales sont exigées pour l'entrée ou le maintien en collectivité des enfants nés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Renseignements au service communal hygiène et santé, 5 rue Anatole France, tél. 04 76 60 74 62.**

# Sécurité routière : sensibiliser et accompagner les jeunes

Sensibiliser les jeunes à la sécurité routière tout en les accompagnant via une formation au permis AM\*, c'est le pari engagé depuis de nombreuses années par la ville. Explications.



Il y avait une dizaine à s'être déplacés le soir du 1<sup>er</sup> avril au Pôle Jeunesse. Et pour cause ! Âgés de 14 à 18 ans, tous ont pour projet de passer leur permis AM (ex-BSR) permettant de conduire un deux roues de moins de 50 cm<sup>3</sup> ou une voiturette. À ce titre, la commune avec ses partenaires (service prévention et médiation, MJC Bulles d'Hères, Pôle jeunesse et Centre de loisirs jeunes de la police nationale) se sont engagés dans un vaste pro-

gramme de prévention et de sensibilisation à la sécurité routière depuis de nombreuses années. Offrant un accompagnement personnalisé à ces jeunes, sa nouvelle formule intègre la présence systématique d'un de leurs parents tandis que le critère de motivation devient déterminant.

## Eduquer au-delà du Code de la route

« Nous souhaitons avoir une participation plus poussée de la part des parents afin qu'ils s'investissent auprès de leur enfant dans ce projet. Il y a encore beaucoup trop de blessés et de morts sur la route », souligne le maire, David Queiros. Cette action va au-delà d'une simple sensibilisation. Du 15 au 19 avril, les adolescents ont suivi différentes animations allant de la prévention à la formation en passant par la création d'un clip vidéo en partenariat avec l'association La Petite Poussée. De quoi les préparer correctement pour passer leur permis

AM, en présence d'un de leurs parents, la semaine du 8 au 12 juillet ! // LM

\*Permis AM : A Moped (en anglais cyclomoteur)

**Le 23 mai**, l'école élémentaire Paul Bert en partenariat avec un organisme mutualiste fera une série d'animations autour de la sécurité routière à destination des élèves.

ROUMÉILA - 14 ans

« Pour moi, c'est important d'agir pour prévenir et sensibiliser les jeunes aux dangers de la route. La route est périlleuse, il y a encore beaucoup trop de morts. D'autre part, j'ai toujours voulu avoir une moto. Ce programme est l'occasion de passer le permis, d'apprendre les règles du code de la route, de bénéficier d'une formation, c'est une première étape. »

## CHANSON FRANÇAISE EN SYMPHONIQUE

L'association Terrasses Renaudie, avec la Petite Philharmonie et le chœur de la Note bleue proposent un concert à L'heure bleue, La chanson française en symphonique, samedi 18 mai à 20 h 30. Infos : lanotebleue38.com 06 17 60 18 65.

## Les brigades du (moustique) tigre...



Saint-Martin-d'Hères étant implantée sur un territoire d'anciens marais, c'est dès 1967 que la municipalité s'est préoccupée de lutter contre les moustiques. Arrivé dans le Sud de la France

dès 2004, le moustique tigre est particulièrement actif dans le département depuis 2012. Il a commencé à coloniser la commune en 2009 au niveau du cimetière des Alloves. L'*Aedes albopictus* (alias le moustique tigre) est un insecte de très petite taille bicolore noir et blanc, dont la femelle pond environ 200 œufs par ponte dans des endroits secs et/ou des milieux humides, à la limite d'eaux stagnantes. Cette espèce particulièrement envahissante, prolifère dans les zones urbaines. En partenariat avec l'EID\* la campagne de lutte anti-mous-

tique opérée chaque année par la ville consiste à réaliser des actions de prévention et de sensibilisation avec les habitants et dans les jardins partagés. Des pulvérisations d'agents anti-larvaires respectueux de l'environnement sont effectuées par les employés du SCHS\*\*, dans les évacuations d'eaux pluviales situées sur le domaine public dans le périmètre communal. Les actions de traitement sont encadrées par arrêté préfectoral sous la tutelle de l'Agence régionale de la santé. Elles se dérouleront du 1<sup>er</sup> mai jusqu'au 30 septembre. // KS

\* L'Entente interdépartementale Rhône-Alpes pour la démositication  
\*\*Service communal d'hygiène et de santé

Plus d'infos : <https://www.eid-rhonealpes.com>

### POUR ALLER PLUS LOIN :

Présence de l'EID :

- le 19 mai à la foire verte du Murier  
Au printemps des Marchés
- le 22 mai au marché Champberton
- le 24 mai au marché Paul Éluard

# Conseil municipal

## La ville soutient la MJC Bulles d'Hères



Avec plus de 600 adhérents, la MJC Bulles d'Hères rayonne sur l'ensemble du territoire martinérois. Lors de la séance du Conseil municipal du 9 avril, deux délibérations ont été adoptées concernant la subvention qui lui est allouée par la ville ainsi que le Fonds de participation habitants (FPH).



Le spectacle *Bulles de là !* a réuni en juin dernier les adhérents de la MJC Bulles d'Hères autour de spectacles et d'animations.

La MJC Bulles d'Hères, créée officiellement en octobre 2017, place la jeunesse au cœur de son projet. Son activité se décline autour de pôles (culture scientifique et technique, cirque et arts du spectacle, jeux), de la médiation culturelle, de l'animation du territoire et des initiatives locales. Dans le cadre de sa politique publique de proximité et d'accueil des habitants, la ville met en œuvre un partenariat étroit avec cette association. La convention partenariale d'objectifs et de moyens 2018/2020, approuvée par le Conseil municipal en avril 2018, prévoit le versement d'une subvention annuelle dont le montant prévisionnel est

établi à 650 000 €. À cela s'ajoute le montant pour la gestion du Fonds de participation habitants (FPH) déterminé annuellement, qui s'élève à 8 000 € cette année pour la ville (8 000 € en QPV, 6 000 € pour les autres quartiers\*). Le FPH permet de financer des projets ponctuels de faible coût qui contribuent au renforcement du lien social et de l'engagement citoyen. En 2018, le FPH, sur le secteur QPV Renaudie-Champberton-La Plaine, a été porté par le Conseil citoyen. De nombreux projets ont ainsi vu le jour comme un jardin collectif expérimental, la réalisation d'un spectacle de contes ou encore la création d'œuvres d'art collectives. Les actions qui entrent dans le cadre de ce financement ont pour objectifs de développer le quartier et d'impulser des initiatives collectives. Cette année le Conseil citoyen ne souhaite plus assurer la gestion du FPH, la MJC Bulles d'Hères prendra la relève. En QPV, l'État abonde à

hauteur de 2 000 € le Fonds de participation habitants (FPH). // GC

\*Quartiers prioritaires de la ville

**Délibérations adoptées à la majorité (2 abstentions, LR)**

### DÉLIBÉRATIONS

Retrouvez l'intégralité du Conseil municipal du 9 avril sur [saintmartindheres.fr](http://saintmartindheres.fr)



### CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine séance mardi 21 mai à 18 h en salle du Conseil municipal.

## MÉTROPOLE

### Aider les jeunes en forte précarité

Le 5 avril, le Conseil métropolitain a débattu sur le Fonds d'aides aux jeunes (FAJ). Unique compétence d'aide sociale de la Métropole depuis son transfert le 1<sup>er</sup> mai 2017, celui-ci consiste en un dispositif de dernier recours. Intervenant auprès des jeunes adultes de 18 à 25 ans en grande précarité, il vise à favoriser leur insertion sociale et professionnelle. Le cas échéant, le

FAJ leur apporte un soutien temporaire pour faire face à des besoins urgents. Prenant la forme d'aides financières individuelles ou de soutien à des projets associatifs ayant pour but l'insertion des jeunes (FAJ collectif), la Métropole a accordé 598 aides en 2018 sur les 694 demandes reçues pour un coût total de 102 481 € (soit 171 € en moyenne par jeune). Dans 92 % des cas, le



Le stade Benoît Frachon accueillera les entraînements des équipes de la République de Corée et d'Australie lors de la Coupe du monde féminine de football.

besoin identifié reste la sub- 2019, les conditions d'accès sistance alimentaire. Pour restent globalement inchan-



## JUSTINE GOY, UNE FEMME DE CONVICTIONS

Femme de combats par nature, Justine Goy est née dans une famille italienne imprégnée des idéaux communistes révolutionnaires et humanistes. Ses valeurs de justice sociale, de fraternité, d'engagement pour un monde meilleur seront celles qui la motiveront jusqu'au bout, donnant à sa vie un sens dépassant sa personne.

En 1959, elle se marie avec Ezio Goy, également responsable syndical chez Merlin-Gerin. Ils auront deux enfants et

emménageront place Karl Marx. Elle restera Martinéroise tout au long de sa vie. Ouvrière à la Biscuiterie Brun, elle rejoint la CGT, dès l'âge de vingt ans, en tant que secrétaire syndicale. Parallèlement, elle

devient déléguée du personnel au sein de cette usine. Elle représentait beaucoup pour les femmes de sa génération et a été une syndicaliste de la première heure, attachée tout particulièrement à défendre les travailleurs, la dignité et les droits de ses camarades. Elle sera aussi de toutes les actions syndicales, de toutes les grèves, jusqu'à la fermeture de l'usine en 1989. Dans les années 1950, elle adhère au PCF, menant de front ses engagements politiques et syndicaux. À ce titre, elle occupera le poste de secrétaire de cellule chez Brun. Dès mai 1961, elle rejoint le Comité fédéral de ce parti. Elle deviendra

une dirigeante départementale du PCF. L'ouvrière qu'elle était se présentera aussi à la députation !

Très tôt sensibilisée aux questions de justice sociale, d'engagement pour l'égalité et l'émancipation des femmes, elle a toujours œuvré pour améliorer le monde. Cette "humaniste" a consacré toute sa vie au syndicalisme et à la politique. En 1971, elle est élue au Conseil municipal durant un mandat,

aux côtés du maire d'alors, Jo Blanchon. À sa retraite, elle reste active et engagée en présidant le Mouvement de la Paix départemental.

Justine Goy, femme digne, intègre et courageuse, pacifiste et humaine, nous a quitté au mois de mars dernier, à l'âge de 90 ans. // **KS**

**« Justine parle posément, sans un mot de plus qu'il ne faut. Une douce rivière tranquille et limpide. Que surgisse une injustice et déferle alors un torrent impétueux. Mais qu'elle est belle dans un cas comme dans l'autre ! »**

Clément BON  
(Extrait de *Les Biscuits Brun*,  
SMH Histoire-Mémoire vive N°5)

## En route pour la **Zone à faible émissions**

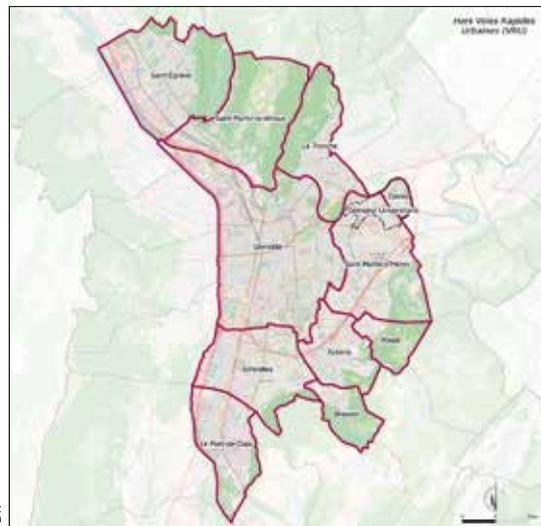
**Depuis le 2 mai**, dix communes de La Métro, dont Saint-Martin-d'Hères, sont concernées par la Zone à faible émissions (ZFE). Elles seront 28 d'ici février 2020. Sa création répond à une urgence, celle de l'amélioration de la qualité de l'air. Sachant que sur le territoire métropolitain, plus des 3/4 des habitants sont exposés à un dépassement des valeurs limites de polluants atmosphériques fixées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Sa mise en œuvre sera progressive avec l'interdiction des Certificats de

**Cette ZFE concerne les véhicules utilitaires légers et poids-lourds les plus polluants avec l'objectif de restreindre leur circulation.**

qualité de l'air (CQA) 5 cette année, des CQA 4 en 2020, des CQA3 en 2022 et des CQA2 en 2025. Pour aider les professionnels et les acteurs concernés à s'engager dans cette transition, des mesures d'accompagnement sont proposées,

telles que des aides à l'achat de véhicules faible émissions ou encore la mise en place de stations de recharge GNV\*. Associée à l'évolution technologique de l'ensemble des véhicules dans les années à venir, la ZFE devrait avoir pour effet d'ici 2026 une baisse de 77 % des émissions de dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>), une réduction de l'exposition moyenne des habitants de 20 %, une baisse de 51 % des émissions de particules fines et de 39 % des gaz à effet de serre. // **GC**

\*Gaz naturel pour voiture



gées à l'exception des conditions d'attribution du FAJ sur la thématique "permis de conduire". Quant au FAJ collectif, le budget 2019 s'élève à 150 000 € afin de soutenir les associations apportant des solutions concrètes à ces jeunes tant sur l'hébergement, la mobilité, la discrimination, que sur l'expérimentation d'actions ne trouvant pas de sources de financement dans le droit commun.

### **Des aides pour la Coupe du monde féminine de football**

Dans un autre registre, suite à sa candidature, la Métropole a été retenue par la Fédération internationale de football association (Fifa) et la Fédération française de football (FFF) pour accueillir la Coupe du monde féminine. En tout, Grenoble Alpes Métropole, "ville hôte" accueillera cinq matches entre le 9 et le 22 juin. À ce titre, les communes de Saint-Martin-

d'Hères (stade Benoît Frachon), d'Échirolles (stade Eugène Thénard), Gières (stade Paul Bourgeat) et Sassenage (complexe Melchior) ont été retenues pour accueillir les entraînements des équipes qui disputeront leurs matches à Grenoble. Ces quatre stades d'entraînement bénéficieront, à titre exceptionnel, d'une participation financière de la Métropole de 5 000 €. Cette enveloppe se destine à l'adaptation des installations

sportives et sera versée sur justificatifs des dépenses engagées. Une aide qui complète déjà celle obtenue lors du Comité local d'organisation mise en place par la Fifa et la FFF comprenant pour les communes "hôtes", une dotation en matériels sportifs d'un montant total de 8 200 €, d'un cycle de formation des personnels d'exploitation et d'un accompagnement à l'entretien des pelouses. // **LM**



**C'est l'un des spécialistes en la matière. Auteur de quatre livres sur le sujet, professeur de philosophie et cofondateur de l'association pour la Prévention des phénomènes de Harcèlement entre Élèves (APHEE), Jean-Pierre Bellon revient sur le harcèlement scolaire. Entretien.**

## « Le harcèlement scolaire, est un phénomène de groupe »

### Comment définiriez-vous le harcèlement scolaire ?

**Jean-Pierre Bellon :** Le harcèlement scolaire est un phénomène complexe qui consiste en une répétition d'actions pendant une certaine durée sur une personne qui peut perdurer au-delà de la période du collège. La répétition, portée le plus souvent par de multiples intimidateurs, est vécue par la victime. Il existe un effet de groupe tendant à harceler la même personne, pour faire comme les autres. Ce groupe peut prendre différentes formes, un ensemble de personnes, une classe voire même un établissement scolaire entier. Il devient très difficile de s'en défaire d'autant plus que les victimes ne peuvent pas se défendre, étant en situation de vulnérabilité évidente.

### De quelle manière est-il possible d'identifier cette situation ?

**Jean-Pierre Bellon :** Une prise de conscience s'impose au niveau des collectivités tout comme par les professionnels. Il est essentiel de créer dans chaque établissement scolaire une cellule contre le harcèlement scolaire. Ce dernier prospère dans tous les lieux où l'adulte n'est pas présent. Si nous imaginons que tout se passe au sein de la classe, nous nous trompons complètement. C'est pour cela qu'il faut s'appuyer également sur les élèves qui ont une vision d'ensemble de tout ce qui se déroule dans un établissement. Les cellules de luttes doivent aussi être identifiées par les parents, qu'ils aient confiance en l'école aussi et soient réceptifs aux conseils prodigués par les professionnels. D'autre part, il est important d'arrêter les choses dès la première moquerie. Le harcèlement est très plastique, il prend différentes formes, de la simple boutade à la ridiculisation par un surnom en passant par l'isolement d'une personne d'un groupe, des rumeurs... Personne n'est à l'abri.

### Vous êtes particulièrement engagé dans la lutte contre le harcèlement scolaire. Pourquoi ?

**Jean-Pierre Bellon :** Cela remonte à 1999 lorsque je travaillais pour l'IUFM\* d'Auvergne dans le cadre de la formation des CPE. C'est là que j'ai pu constater, qu'au-delà de la violence dure, il y

avait une violence à bas bruit. Je me suis renseigné, j'ai découvert qu'il existait, en particulier dans les pays scandinaves et en Grande-Bretagne, toute une littérature traitant de ce phénomène remontant aux années 1970. Cela m'a interpellé d'autant plus qu'elle n'était pas traduite en français. Quelque temps plus tard, je rencontrais Bertrand Gardette et fondais avec lui, en 2006, l'association pour la Prévention des phénomènes de harcèlement entre élèves (APHEE).

### Existe-t-il des solutions, une méthode efficace pour lutter contre le harcèlement scolaire ?

**Jean-Pierre Bellon :** Effectivement ! L'Estonien Anatole Pikas, professeur honoraire en psychologie de l'éducation, a développé une méthodologie qui a fait ses preuves et dont je m'inspire grandement. Celle-ci consiste à briser l'effet de groupe par une série d'entretiens réguliers avec les intimidateurs afin de trouver une solution ensemble. Les entretiens répétés permettent aux élèves de sortir du piège de cette intimidation. La plupart ne le font pas parce qu'ils sont méchants ou pervers, ils le font pour faire comme les autres. En France, le harcèlement scolaire n'a été pris en compte que vers 2010-2011. Un retard que nous rattrapons à vitesse grand V. La méthode de la préoccupation partagée d'Anatole Pikas fait des émules dans les académies de Lyon, Reims, Paris, Rouen, etc. Il y a une véritable volonté des pouvoirs publics de développer des méthodologies qui ont fait leurs preuves à l'étranger. Ce dispositif ne suffit pas, un accompagnement des victimes est nécessaire. Il faut sortir des phrases du type « *et pourquoi tu ne te défends pas ?* » Car la victime ne sait tout simplement pas se défendre, elle n'en est pas capable. Le dispositif doit s'opérer à la fois sur les intimidateurs et les victimes. En ce sens, les victimes doivent arrêter de se culpabiliser et doivent avoir le soutien inconditionnel de l'école et pas uniquement du bout des lèvres. // Propos recueillis par LM

\* IUFM : Institut Universitaire de Formation des Maîtres devenu aujourd'hui ESPE

DR



**Les animaux vous invitent !**

*Pendant les vacances de printemps, les animaux de la ferme étaient les invités de l'accueil de loisirs Paul Langevin. Coq, âne, chèvre... ont fait le bonheur des enfants !*

*Sans oublier les chiens, les abeilles ou les poissons qui ont été aussi de la partie. Tandis que l'accueil de loisirs Paul Langevin mettait à l'honneur les animaux, le Murier a réveillé les couleurs de la biodiversité et l'accueil de loisirs Henri Barbusse s'est transformé en New York city avec une ambiance très "Street Art".*





### Biblio Vente : les livres s'offrent une nouvelle vie

La Médiathèque municipale a mis ses livres à l'honneur le 29 mars dernier ! Et pour cause ! Dans le cadre du renouvellement de ses collections, les habitants ont pu venir chiner à la maison de quartier Gabriel Péri lors de l'édition 2019 de Biblio Vente. Un événement qui vise à redonner une seconde vie aux ouvrages retirés du prêt et à les proposer à l'achat pour une somme symbolique : 1 € le document, 2 € le beau livre. L'occasion de valoriser ces documents et de les faire partager au plus grand nombre !



### Les jeunes sensibilisés à la vie publique

Après avoir été accueillis en novembre au Pôle jeunesse, les 24 jeunes délégués de classe de seconde du lycée Pablo Neruda ont rencontré le maire, David Queiros, jeudi 12 avril, afin d'échanger autour du rôle et des compétences des collectivités territoriales. Ils ont également reproduit un conseil municipal, animé par Jérôme Rubes, adjoint à la jeunesse, en se basant sur des délibérations existantes.

### Une construction emblématique en pleine effervescence

En présence de représentants du Département, dont son président Jean-Pierre Barbier, avec plusieurs de ses vice-présidents, ainsi que de Jean-Philippe Charon architecte de l'Atelier Créon qui a en charge la construction, le maire David Queiros, a effectué jeudi 18 avril, une visite du chantier des futures archives départementales de l'Isère. Les travaux qui ont démarré en août 2018, s'achèveront en octobre 2020. Les archives départementales prendront possession des 15 000 m<sup>2</sup> de leurs nouveaux locaux qui accueilleront 40 km de documents. L'ouverture au public est prévue pour début 2021. Ce projet phare et vertueux dotera ainsi le département de lieux de stockage et de consultations d'archives dignes du XXI<sup>e</sup>, car il est primordial de préserver ces traces inestimables, pour les générations futures.





**« À ceux qui sont tombés sur le chemin »**

Mercredi 24 avril, le maire David Queiros, des élus et le collectif des associations arméniennes de l'agglomération, se sont rassemblés sur la place du 24 Avril 1915 pour se recueillir et commémorer ensemble un triste anniversaire : celui des 104 ans du début du génocide arménien. Le samedi 24 avril 1915, à Constantinople, capitale de l'empire ottoman, 600 notables arméniens sont assassinés sur ordre du gouvernement. C'est le début d'un génocide, le premier du XX<sup>e</sup> siècle. Il va faire environ 1,2 à 1,5 million de victimes dans la population arménienne de l'empire turc et durera plus de trois ans.

**Favoriser les mobilités douces**

Le maire, David Queiros et Yann Mongaburu, président du Syndicat mixte des transports en commun (SMTC) ont signé, lundi 15 avril en salle du conseil municipal, la convention M'Pro. Elle a pour objectif de définir un programme d'actions, à destination des agents de la ville, favorisant l'usage des modes doux de déplacements pour les trajets domicile-travail et professionnels. Le maire a rappelé la volonté de la municipalité d'encourager les moyens de transports alternatifs à la voiture dans une démarche de développement durable.



**Carton plein pour le Forum jobs d'été**

Offres d'emplois, de stages, de missions bénévoles mais aussi ateliers CV et lettres de motivation... l'édition 2019 du Forum jobs d'été, organisé par le Pôle jeunesse, a battu son plein le 30 mars dernier. Ce temps de rencontres s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans en recherche d'occupations, rémunérées ou non, pendant les vacances scolaires. Organisé avec de nombreux partenaires, comme le Pôle emploi, Unicité ou encore les services des sports et des Ressources humaines de la ville, le forum s'inscrit dans une démarche d'accompagnement des jeunes autour de l'emploi.

**Pour ne jamais oublier**

La Journée nationale du souvenir des victimes de la Déportation s'est tenue dimanche 28 avril au monument aux morts de la Déportation. Le maire, David Queiros, des élus, des représentants du Comité local de la fédération nationale des déportés et internés, résistants et patriotes (FNDIRP), ainsi que le comité de Saint-Martin-d'Hères de liaison des anciens combattants, ont honoré la mémoire de tous les déportés. Un hommage a été rendu à Noël Cohard, déporté résistant, disparu le 29 septembre 2018. C'est lors de la célébration du 11 novembre 1943 qu'il fut arrêté par les troupes allemandes à Grenoble, puis déporté à Buchenwald puis à Flossenbürg. Libéré par l'armée américaine le 23 avril 1945, il a été décoré de la Légion d'honneur et de la Médaille militaire. Il n'a jamais cessé de militer pour relayer cette histoire tragique auprès des jeunes afin qu'elle reste dans toutes les mémoires.



La piscine municipale ouvre ses portes aux scolaires à partir du 27 mai et au public du 29 juin au 1<sup>er</sup> septembre, du lundi au dimanche de 10 h à 19 h.

S

Du sport pour tous, accessible à tous ! C'est l'ambition portée par la ville depuis plusieurs années. Une volonté historique qui se concrétise tant dans sa richesse associative que dans ses équipements dédiés variés. Un lien qu'elle continue de cultiver.

Le 9 avril, Saint-Martin-d'Hères a vécu au rythme de Teddy Riner. Au cours d'une conférence d'exception, à laquelle le maire, David Queiros, a assisté, le décuple champion du monde de judo a évoqué son lien avec le sport et ses valeurs. Des valeurs partagées par la commune, forte d'un tissu associatif riche et diversifié, comptant près de 10 000 adhérents dont plus de la moitié de jeunes. Le sport est vecteur de lien, de mixité so-

## Du neuf pour les équipements sportifs

Lieu de toutes les expressions sportives, la commune dispose d'un éventail d'équipements spécifiques, des six stades de football et rugby en passant par les courts de tennis, la piscine, sans compter les multiples salles polyvalentes. Des installations qui, pour certaines, vont bénéficier d'importants travaux.

Avec ses 43 équipements sportifs et un investissement régulier pour les maintenir à niveau et les enrichir, la ville affirme sa politique résolument engagée envers la filière sportive. En 2018, 688 254 € ont bénéficié aux installations dédiées à la pratique du sport qui triplera dès cette année pour atteindre 1,82 M€\*. De nombreux chantiers sont d'ores et déjà prévus. Afin de rester dans la course, la piste d'athlétisme Paul Langevin sera entièrement réhabilitée, idem pour le sol du gymnase éponyme. Le stade de rugby Robert Barran, l'un

des plus beaux terrains du département, joue la transformation avec une série d'améliorations visant à le mettre aux normes pour accueillir plus de pratiquants avec deux terrains homologués contre un actuellement.

### Pérenniser et améliorer les équipements sportifs

La Halle des sports Pablo Neruda passe et marque avec une réfection complète des éclairages, du traçage avec la mise en place d'un tracé unique dans la perspective de s'adapter à l'évolution du club de Handball (le GSMH-Guc) en Proligue. Le stade Benoît

Frachon ne botte pas en touche avec la rénovation de ses vestiaires. Son terrain va être refait afin de reprendre les inégalités, l'herbe sera traitée et les regards d'eau sécurisés pour un coût total de 21 000 €. Comptant cinq stades de football, ceux de Just Fontaine et Auguste Delaune vont voir leur terrain remplacé par de l'herbe synthétique respectivement

en 2020 et 2021 tandis que le stade Delaune bénéficiera d'une extension de quatre vestiaires. Enfin, la piscine municipale a déjà fait l'objet d'importants travaux de réhabilitation, de quoi rafraîchir et améliorer le patrimoine sportif existant ! // LM

\*Investissement prévisionnel 2019



Le gymnase Voltaire est en cours de réhabilitation.

# portivement vôtre !

ciale. C'est pourquoi, la municipalité s'investit auprès des différentes structures et des 35 associations sportives qui maillent efficacement son territoire. En tout, elle consacre pas moins de 3 M€ par an dans ce secteur porteur de valeurs et de bien-être et ce, à travers une politique tarifaire incitative.

## Le sport au cœur de ses gènes

Sur la trentaine d'activités sportives proposées aux habitants, le prix à l'année s'échelonne entre 80 € et 150 €. Un effort considérable qui se reporte également au niveau des investissements consentis par la commune pour assurer le bon fonctionnement de ses équipements. En 2018, 688 254 € ont été investis dans les structures sportives communales, une enveloppe qui sera triplée cette année avec la rénovation et la réhabilitation de certains bâtiments dédiés mis à la disposition des écoles, collèges et associations pour la pratique du sport. Et ça marche ! Saint-

Martin-d'Hères accueillera deux équipes (République de Corée et Australie) lors de la prochaine Coupe du Monde Féminine de la Fifa tandis que de nombreux clubs

martinérois rayonnent au niveau national, en attestent ses médaillés... Une dynamique qui n'est pas prête de s'arrêter ! // LM



Teddy Riner a évoqué, le 9 avril, son attachement au sport et à ses valeurs lors d'une conférence organisée par l'Université Grenoble Alpes en partenariat avec le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes. Un événement auquel le maire, David Queiros, a assisté.

## Le renouveau du gymnase Voltaire

C'est l'un des plus vieux gymnases de la ville. Construit en 1963, il fait l'objet d'une lourde réhabilitation pour un investissement total de 2,2 M€. Un chantier d'ampleur qui prévoit la réfection entière de la toiture et des sols de la structure, le renforcement de son enveloppe thermique ainsi que son désamiantage. L'ensemble de l'espace extérieur sera revu. Et ce n'est pas tout ! La grande salle d'évolution sera polyvalente avec une fonction associative, un coin cuisine, des équipements amovibles afin de créer un espace intermédiaire entre L'heure bleue et l'Espace culturel René Proby. // LM

3M€  
par an de budget de fonctionnement

## Le sport à Saint-Martin-d'Hères c'est :

3 721  
personnes âgées de 4 à 96 ans inscrites à L'EMS pour une pratique sportive régulière ou ponctuelle

6 000  
licenciés dans un club, dont 3 300 enfants

35  
associations sportives

43  
équipements sportifs

## Une tarification accessible

Afin de favoriser la pratique du sport au plus grand nombre, la ville a la volonté de proposer une tarification solidaire et adaptée aux moyens des usagers. Par exemple, les tarifs proposés par l'EMS pour les activités à l'année sont en moyenne autour de 35 € pour les enfants et les jeunes (hors ski alpin et activités de plein

air). Depuis 2018, la ville a mis en place le dispositif Les bons sports martinérois afin d'apporter une aide financière aux familles pour faciliter l'adhésion des jeunes licenciés dans les associations martinéroises. Re conduite pour l'année 2019-2020, l'aide finan-

**214 Bons sports martinérois attribués à 180 familles en 2018**

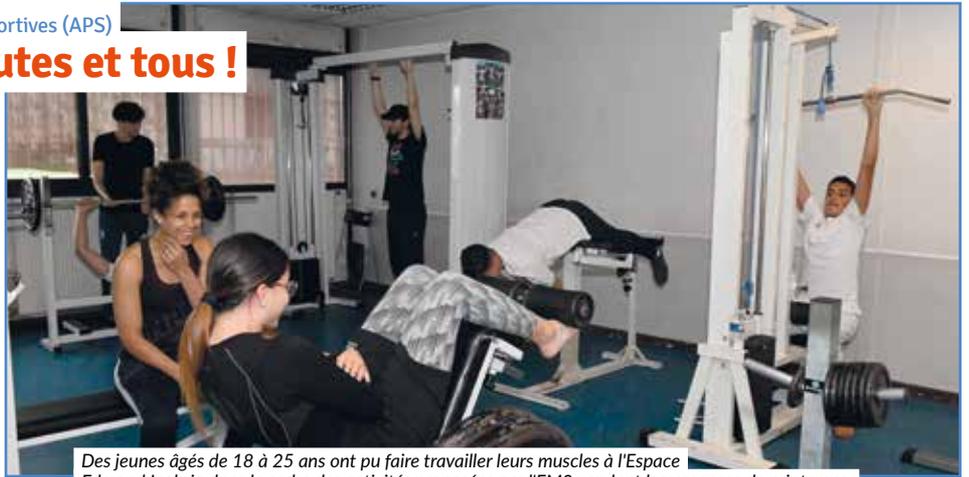
cière est fixée à 50 euros par jeune mineur âgé de 5 à 17 ans révolus, pour les familles dont le quotient familial connu pour l'année scolaire 2019 est inférieur à 700 €. Pour en bénéficier, les familles doivent se présenter à partir du 1<sup>er</sup> juillet et jusqu'au 31 octobre au

service institutionnel des sports (135 avenue Ambroise Croizat, 04 56 58 92 96) avec leur livret de famille, un justificatif de domicile et une copie du quotient familial Caf 2019. // Gc

Service des activités physiques et sportives (APS)

## Du sport pour toutes et tous !

Faciliter l'accès aux sports pour toutes et tous, participer à l'éducation physique et sportive des enfants sur les temps scolaires et extrascolaires ou encore impulser des projets fédérateurs sont autant de missions portées par le service des activités physiques et sportives de la ville.



Des jeunes âgés de 18 à 25 ans ont pu faire travailler leurs muscles à l'Espace Edmond Inebria dans le cadre des activités proposées par l'EMS pendant les vacances de printemps.

Le service des Activités physiques et sportives (APS) a pour vocation d'offrir un panel d'activités pour toutes les tranches d'âge, des tout-petits jusqu'aux seniors et d'aller au plus près des jeunes via l'animation sportive de proximité. Plus globalement, en organisant des événements à la journée - sorties voile, via ferrata, ski, journée bien-être... - des temps de rencontres ou encore en menant des projets autour de la santé avec des partenaires (service hygiène-santé, organismes médicaux, associations...), le service APS favorise le lien social et participe au bien-être des habitants. Car le sport dépasse la

**LE SERVICE EN CHIFFRES :**  
**800 enfants âgés de 4 à 14 ans**  
**900 jeunes âgés de 15 à 25 ans**

simple pratique d'une activité, il est fédérateur, à la fois outil éducatif et de lutte contre les discriminations, la sédentarité, l'isolement....

L'École municipale des sports, au service de toutes les générations

Pour que chacune et chacun puisse découvrir et s'initier à un sport, l'École municipale des sports (EMS) - qui dépend du service des APS - s'adresse à tous les publics de 4 à 97 ans en proposant des activités variées toute l'année. Les sports proposés découlent des demandes des usagers, des taux de fréquentation d'une année sur l'autre et de la volonté de découverte de nouvelles pratiques. L'encadrement des dif-

férentes activités est assuré par un personnel diplômé (éducateurs territoriaux des APS, animateurs sportifs, BEES\*...). Activités en semaine pour les enfants et les adultes, stages sportifs pendant les vacances scolaires pour les 4-14 ans (initiation au vélo, natation, escalade...), animations sportives pour les 14-25 (muscultation, circuit training, futsal...), l'EMS impulse une dynamique sportive à destination de tous les habitants en proposant par ailleurs une tarification la plus accessible possible.

Le sport à l'école

Les Etaps (Éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives) du service sont aussi pleinement acteurs du sport à l'école, à la fois sur les temps scolaires et extrascolaires. Chaque année,

près de 600 élèves de cycle 3 découvrent le ski de fond et le ski alpin et tous les enfants des écoles élémentaires (du CP au CM2) ont une dizaine de séances d'apprentissage de la natation. Ces sorties sont totalement prises en charge par la ville. Les Etaps proposent également des animations pendant le périscolaire, le mercredi après-midi et durant les vacances.

En s'adressant à toutes les générations, la ville, via le service des APS, participe pleinement à l'accès au sport pour toutes et tous. // GC

\*Brevet d'État d'éducateur sportif

Toutes les infos au service des APS, annexe Croizat  
 135 avenue Ambroise Croizat  
 Tél. 04 56 58 92 88  
 ou 04 76 58 32 76 et sur [saintmartindheres.fr](http://saintmartindheres.fr) (onglet sport-culture)

## La Coupe du Monde féminine de la FIFA 2019 s'invite à Saint-Martin-d'Hères



DR

pendant un mois tous les habitants vont vivre au rythme de la coupe du Monde féminine de la Fifa\* qui se déroulera du 7 juin au 7 juillet. La ville, l'OMS\*\*, le GF38 et SMH Foot Club seront sur le pont pour organiser et animer des événements autour de la pratique de ce sport largement plébiscité. Dans les écoles de la ville, les activités du périscolaire du mardi soir seront placées sous le signe du ballon rond au cours des mois de mai et juin, avec l'Atelier des Championnes. Les élèves sont invités à venir admirer le Trophée ou prendre un selfie avec la mascotte en matinée, le mardi 21 mai au stade Benoît Frachon. Le mardi 11 juin, toutes les participantes aux ateliers seront regroupées pour un match de clôture au stade Robert Barran. Le samedi 15 juin, le service des sports organisera la Coupe du Monde des

Martinéroises, au stade Victor Hugo, qui sera ouverte exclusivement aux filles licenciées ou non, de 9 à 17 ans. Les matches se dérouleront à partir de 13 h 30. Les équipes participantes recevront chacune un jeu de maillots correspondant à une nation engagée pour la compétition ainsi qu'une place pour que chaque fille puisse assister au match Canada - Nouvelle-Zélande au stade des Alpes. Les entraînements des joueuses de la République de Corée (du 8 au 12 juin) et de l'Australie (du 14 au 18 juin) auront lieu au stade Benoît Frachon. Le 6 juillet, veille de la finale, le Match des Mamans se disputera sur le plateau Henri-Maurice. Il sera suivi d'un repas partagé dans le parc, avec de nombreuses animations pour les enfants. // KS

\*Fédération internationale de football association

\*\*Office municipal des sports

Infos : inscriptions aux activités et aux matches en mai  
 Contact : Laurence Meslien : 06 03 44 60 73

## Il va y avoir du sport !

**La ville agit pour qu'un maximum de Martinérois puisse avoir accès aux pratiques sportives à travers plusieurs dispositifs mis en place à cet effet. Cette politique menée depuis de nombreuses années s'attache à faciliter pour chacune et chacun, une activité au sein des trente-cinq clubs que compte la commune.**

À l'heure où le corps médical encourage une pratique régulière d'un sport pour chacun, et reconnaît ses bienfaits sur la santé et le mental de tous, Saint-Martin-d'Hères s'enorgueillit d'être largement précurseur puisque depuis de nombreuses années la municipalité soutient et encourage un large panel de pratiques sportives individuelles ou en équipe sur tout son territoire. Ce ne sont pas moins de trente-cinq clubs qui créent l'émulation du tissu associatif avec six mille licenciés dont trois mille cinq cents enfants, et cinq cent trente licenciés pour la seule pratique du football, un sport très populaire. Tous ces sportifs peuvent profiter aujourd'hui d'installations homologuées, entretenues et renouvelées régulièrement, ainsi que d'aides financières de la ville versées sous forme de subventions aux clubs. La commune a mis en place tout dernièrement les Bons sport martinérois qui, dès la première année, ont rencontré un franc succès. Ces bons attribués aux familles, permettent à cent quatre-vingt enfants d'accéder à une pratique sportive.



### Des soutiens financiers forts

D'autre part l'Office municipal des sports (OMS) est une particularité martinéroise associative qui, à travers son Centre médico-sportif, permet aux membres de quatorze clubs d'avoir un suivi régulier. Dix médecins vacataires y exercent durant l'année. C'est environ sept cents visites médicales qui sont, par ce biais, dispensées aux petits et grands sportifs de la commune. Cette association indispensable à la bonne forme des sportifs est subventionnée à hauteur de 40 000 € / an en conventionnement sous contrat d'objectifs et de moyens. D'autres partenariats sont noués de longue date avec le Domaine universitaire, notamment pour la course cycliste du 8 mai, avec entre autres,

des prêts de barrières et des mises à disposition de gymnases ou de terrains pour l'entraînement des équipes universitaires. Les quatre établissements du secondaire ne sont pas oubliés, car la ville subventionne aussi les pratiques sportives dans les collèges et au lycée ainsi que dans les écoles primaires.

Preuves à l'appui que toutes ces actions favorisent l'essor des pratiques sportives, y compris en compétition, nombreux sont les clubs au niveau local, national et international qui ont eu cette année encore, des résultats très satisfaisants, pratiques individuelles et collectives confondues. // KS



### Franck Fanou

Un entraîneur impliqué

« Large sourire aux lèvres, l'entraîneur Franck Fanou coache de main de maître chaque soir de la semaine à la Halle des sports son équipe essentiellement masculine, plus une femme, son épouse. Le ju-jitsu brésilien qu'il enseigne l'association Aranha est un art martial qui promeut une défense face à un opposant en utilisant les techniques appropriées, « nous amenons le combat au sol avec des techniques d'étranglement, de clé articulaires de bras et de jambes, ou de compression musculaire. Contrairement aux autres arts martiaux privilégiant le combat debout, notre discipline se focalise sur le combat au sol » conclut Franck Fanou. »

Propos recueillis par KS

**Rendez vous les samedis 18 mai et 29 juin pour des journées escalade, via ferrata pour tous et le samedi 15 juin pour une sortie voile en famille.**

### Franck Clet

Adjoint aux sports



« En tant qu'adjoint aux sports je ne peux que me réjouir de l'investissement de la ville depuis de nombreuses années dans le domaine de la pratique sportive. Car le sport transmet des valeurs essentielles qui cimentent notre société : la fraternité, le partage, le vivre ensemble. Il est vecteur de mixité, de diversité et d'émancipation. C'est pourquoi, 10 % du budget est consacré au sport et à la jeunesse. La ville investit dans les équipements sportifs en portant des travaux de rénovation afin de proposer aux martinérois une offre adaptée et de qualité. L'équipe municipale veille à rendre le sport accessible à tous, en mettant en place une politique tarifaire incitative, en témoigne par exemple les Bons sports martinérois. Elle s'attache à soutenir toutes les pratiques sportives, qu'elles soient de loisirs, éducatives, ou de haut niveau. Un panel d'activités est proposé pour les habitants de toutes les générations, via le service des activités physiques et sportives et grâce au tissu associatif qui est d'une grande richesse. Le partenariat avec L'Office municipal des sports (OMS) est également un élément important de notre politique. En organisant des tournois, des événements, l'OMS fédère la vie sportive des clubs. À travers son centre médico-sportif, l'un des seuls du département, elle accompagne ses usagers, notamment autour de la prévention. La ville donne toute sa place au sport dans sa diversité et veille à favoriser la parité dans la pratique sportive. Et justement, nous sommes ravis d'accueillir les entraînements des équipes de la République de Corée et d'Australie de la Coupe du monde féminine 2019. De nombreuses manifestations seront organisées autour de cet événement.

Avec les associations, les services de la ville, les éducateurs sportifs... nous œuvrons pour faciliter l'accès au sport, tant il est porteur de valeurs collectives si nécessaires aujourd'hui face à l'individualisation de la société. » // Propos recueillis par GC

## Majorité municipale

**Jérôme Rubes**  
Communistes et apparentés**Une majorité toujours au travail**

**D**epuis plusieurs semaines, nous voyons les groupes d'opposition déjà en campagne dans les médias. Nous le constaterons également dans les prochains conseils municipaux à qui prendra la parole pour se faire remarquer. Dans le même temps, le maire et sa majorité sont toujours au travail, au service des Martinérois, en continuant à porter une ville dynamique et solidaire. Par exemple, plusieurs chantiers sont ouverts dans le domaine de l'émancipation :

- un centre de loisirs pour les tout-petits est lancé cette année,

- des travaux dans certains restaurants scolaires afin de répondre à une fréquentation en hausse liée en partie au choix politique de la majorité de baisser les tarifs,

- la lutte contre le gaspillage alimentaire à travers des actions pédagogiques et l'achat de matériels pour la restauration,

- pour plusieurs jeunes Martinérois une nouvelle session du Bafa intercommunal (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) est mise en place,

- la poursuite du chantier sur les modalités d'attribution des bons sport mis en place en septembre 2018.

Le mois de mai est également celui de la résistance. Résistance face aux politiques libérales avec le 1<sup>er</sup> mai, résistance face aux idéologies d'extrême droite avec le 8 mai, résistance face à l'oubli qu'une autre politique est possible avec le 27 mai (date de création du Conseil national de la Résistance). Les élus communistes font le choix politique de célébrer chaque année ces événements.

groupe-communistes-et-apparentés@saintmartindheres.fr

**Giovanni Cupani**  
Socialiste**Un discours et des actes**

**L**e lundi 15 avril 2019, les Français attendaient le discours du président de la République mais l'actualité a eu raison de ce planning présidentiel. En effet, ce même jour, la cathédrale Notre-Dame-de-Paris s'embrasait. Grâce à l'intervention des pompiers et surtout à leur courage, seule la toiture du bâtiment principal a été détruite par les flammes. Un élan national et international de solidarité a permis de récolter en quelques jours plus d'un milliard d'euros. Nous nous félicitons de cette générosité. Cependant, nous nous interrogeons : pourquoi pas le même élan pour soutenir l'humain et toutes les causes humanitaires ? Ce jeudi 25 avril 2019, le président a fait un discours qui consiste à dire au peuple français qui conteste : « *je vous ai entendus* ». À aucun moment, il n'a dit qu'il avait compris la demande des citoyens en colère. Ce n'est pas en faisant un semblant de *mea culpa* tout en reconnaissant certaines erreurs de mise en place de son programme que les Français ont été dupes. Nous pensions qu'il allait faire un discours plus percutant au vu de toutes ces manifestations. Or, il n'a pas convaincu grand monde, si ce n'est son propre camp et encore ! ? Si on pouvait donner un nom à cette conférence de presse ce serait : « *pas de soucis, demain ont rase gratis* ». Les Français attendent de vrais actes et pas seulement des promesses. Nous, groupe socialiste martinérois, nous ne pouvons que constater que ce président reste sourd aux demandes de la population. C'est vraiment le président des riches.

groupe-socialiste@saintmartindheres.fr

**Thierry Semanaz**  
Parti de gauche**Être toujours bienveillants envers nos ancien-ne-s !!!**

**M**ême si, évidemment, personne ne maîtrise les caractéristiques personnelles de chacun-e, il s'impose à nous, élu-e-s communaux, et c'est une question éminemment politique, de définir les actions à mener en faveur de nos séniors martinérois.

Lorsque le corps vieillit, il est nécessaire d'adapter son quotidien, d'adapter son alimentation pour éviter les carences, son logement pour éviter les incidents domestiques, son pas pour éviter les chutes... Le plus simple pour adapter étant de prévenir. Car de la prévention naît l'adaptation en douceur. Envisager son vieillissement, l'imaginer, l'intellectualiser puis l'accompagner permet de mettre en place des stratégies pour accéder au bien-être, au bien-vivre, au bien-vieillir. Il ne s'agit pas au final d'ajouter des années à la vie mais de maintenir l'autonomie pour ajouter de la qualité à la vie. C'est ce que nous essayons d'impulser, de mettre en place au sein des instances du CCAS et de l'ensemble des structures associées. Nous essayons de favoriser la pratique d'activités adaptées et proposons des temps de rencontre où chacun a sa place. Nos ancien-ne-s, sur notre commune, ont véritablement la possibilité de «trouver chaussures à leurs pieds».

Pour autant, cela devrait aussi passer par une politique de santé publique avec des moyens bien plus importants que ceux délivrés par ce gouvernement, tristement obnubilé par la rentabilité et le rendement. Bref, à l'opposé de l'attention bienveillante nécessaire!

groupe-parti-de-gauche@saintmartindheres.fr

**Denise Faivre**  
Couleurs SMH (écologistes et société civile)**Mobilisons-nous pour le climat et pour changer Neyrpc**

**L**'urgence à lutter contre le dérèglement climatique et contre les pollutions s'impose aujourd'hui comme un enjeu majeur. Il est reconnu scientifiquement que le réchauffement est directement corrélé avec les consommations d'énergie. La Métropole Grenoble Alpes révisé actuellement son Plan Air Energie Climat Territorial (PAECT), qui structurera un plan d'actions territorial associant les acteurs socio-économiques du territoire. Les thèmes : réduction des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre, production locale d'énergies renouvelables, qualité de l'air, prise en compte des effets liés aux changements climatiques et plan d'adaptation, réduction des îlots de chaleur et séquestration du carbone par les végétaux,... Une concertation publique à laquelle vous pourrez participer aura lieu à l'automne. Nous nous félicitons que Saint Martin d'Hères soit partie prenante de cette politique métropolitaine ainsi que des efforts fait pour diminuer la consommation d'énergie par les bâtiments et le fonctionnement de la mairie.

Mais la lutte contre le réchauffement climatique et contre les pollutions doit s'appliquer dans toutes les politiques municipales. Or le projet phare Neyrpc est tout le contraire : augmentation de la circulation automobile facteur de pollution et de consommation d'énergie ; seul lieu d'urbanisation sans obligation de végétalisation, il serait un très gros îlot de chaleur s'il était réalisé. Mobilisons-nous : ce projet, nous pouvons encore le stopper pour le transformer.

groupe-couleurs-smh@saintmartindheres.fr

## Minorité municipale

**Mohamed Gafsi**  
Les  
Républicains**MJC : bilan et subventions**

Lors du dernier conseil municipal du mois de mars 2019 nous avons voté une délibération portant sur le montant de la subvention annuelle pour la structure Mjc.

Celle-ci, tout comme l'année précédente est de 650 000 euros et notre groupe s'est abstenu de la voter.

Depuis la réorganisation de la Mjc dans notre ville, avec notamment la disparition de la Mjc des Roseaux située dans le seul quartier prioritaire de la ville (QPV) et bien que des activités soient proposées en direction des habitant dans ce dernier, nous n'avons eu aucun bilan d'activité nous permettant d'émettre un avis sur la pertinence ainsi que l'efficacité de la nouvelle structure.

Ces éléments nous manquant il ne nous a pas été possible de voter en connaissance de cause malgré tout l'attachement que nous avons pour les Mjc et la jeunesse de notre commune.

La logique était d'attendre un premier bilan comme cela est demandé à toutes nos associations sous contrat, et ensuite de reconduire ou bien d'ajuster la subventions en fonction de ces paramètres.

Un autre choix a été décidé par la majorité qui nous a informé qu'un bilan nous serait présenté au mois de juin, soit plus de deux mois après le vote au conseil municipal.

Cette manière de gérer la commune n'est pas acceptable pour notre groupe, car désormais avec une telle décision, rien n'empêchera une association sportive ou culturelle de réclamer le même traitement : « **subventionnez nous et nous verrons plus tard pour les chiffres !** »

groupe-les-republicains@  
saintmartindheres.fr**Asra Wassfi**  
Saint-Martin-  
d'Hères  
Autrement**Contrôle du temps de travail: la loi viendra d'en haut**

Le rapport de la Chambre des Comptes avait pointé les dysfonctionnements de la municipalité communiste au sujet du temps de travail des agents, de contrôle des absences et de gestion des carrières.

Nous réclamons depuis des années un conseil municipal fermé pour analyser comment nous pouvons collectivement trouver la meilleure solution pour la pérennité des services publics, la satisfaction des administrés et des agents. Mais, voilà la loi vient d'en haut. En effet, dans un compte-rendu du bureau municipal d'avril, cette loi est annoncée. C'était évident : la libre administration des collectivités ne peut se fonder que sur le respect de l'égalité devant l'impôt et les services publics rendus avec des ratios de gestion homogène entre collectivités. Pourquoi chez nous, les agents auraient 10 jours de congés en plus qu'à Eybens commune limitrophe dans la même métropole ? Pourquoi à la Métropole, les agents auraient un salaire très supérieur à nos agents ? Rien ne justifie ces différences en + ou en - ? D'autant plus que le compte n'y est pas. Y a-t-il des meilleures routes ? Meilleures écoles ? Plus de places en crèche ? Plus de places en hôpital de jour ? Moins de trafic de drogues ? Depuis 15 ans de dérive, la majorité municipale à SMH est responsable de cette situation. Les agents, eux, seront dans la difficulté, comme annoncé. En attendant, nous recevons toujours dans la boîte à lettres les invitations en papier cartonné de qualité, après la date de l'événement bien sûr.

groupe-saint-martin-dheres-  
autrement@saintmartindheres.fr**Philippe Charlot**  
SMH demain**Quand l'Europe protège les Martinérois**

Lors du conseil municipal du 19 mars, une délibération a été votée pour désigner le délégué à la protection des données de la ville de Saint Martin d'Hères. Cette délibération technique est l'application à Saint Martin d'Hères du règlement général sur la protection des données (RGPD). Ce règlement européen est le coeur de la protection de nos données personnelles. Ces données qui contiennent tant d'informations privées sont mal utilisées, et sans informations claires sur leur utilisation par les acteurs d'internet souvent situé en dehors de l'Union Européenne. C'est justement grâce à ce RGPD que la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) a pu condamner Google à une amende de 50 millions d'euros pour un manque de transparence des données de ses utilisateurs. L'Europe nous permet ainsi une meilleure maîtrise de nos données et empêche une utilisation abusive par les entreprises. On peut regretter qu'il ait fallu presque un an à la majorité municipale pour désigner ce délégué qui va s'assurer de la bonne utilisation et la sécurisation des informations que chaque Martinérois fournit à la ville. Le RGPD montre bien comment l'Europe peut être efficace pour défendre ses citoyens. Pour renforcer cette Europe qui protège il est donc indispensable de voter le 26 mai.

groupe-smh-demain@  
saintmartindheres.fr**Abdellaziz Guesmi**  
Indépendance  
et démocratie**L'amiante tue et le mépris des habitants aussi.**

Entre 5 à 8 logements sur 10 contiennent encore aujourd'hui de l'amiante !

Telles sont les estimations de l'Union sociale de l'habitat, qui compte 4,2 millions de logements concernés ! C'est là un problème majeur de santé publique.

L'amiante est un matériau fibreux résistant à l'action du feu. En raison de ses propriétés en matière d'isolation thermique et acoustique, de résistance et de protection contre l'incendie. Les fibres d'amiante sont constituées de filaments fins et invisibles dans les poussières.

Lorsque les fibres d'amiante sont inhalées, elles se déposent dans les poumons et sont très difficiles à éliminer par l'organisme. Des expositions répétées peuvent provoquer des maladies respiratoires qui se déclarent généralement 20 à 40 ans après le début de l'exposition.

De l'amiante, on en trouve partout dans les HLM ! Dans les dalles de sol, la colle, les joints les cloisons, les enduits intérieurs et extérieurs, les façades, les vide-ordures, les locaux techniques...

La loi dite « Alur » de 2014 prévoit qu'une copie de l'état mentionnant l'absence ou la présence d'amiante soit annexée au contrat de location lors de la signature du bail.

L'obligation d'identifier tout risque d'exposition à l'amiante concerne les immeubles dont le permis de construire a été délivré avant le 1<sup>er</sup> juillet 1997. C'est le cas à Renaudie et dans d'autres quartiers.

Or les habitants de ces quartiers se plaignent de ne pas être informés même lorsque des travaux sont menés dans les logements.

groupe-independance-et-  
democratie@saintmartindheres.fr




5<sup>ÈME</sup> EDITION 
**31 MAI - 30 JUIN 2019**

**CREATIONS LIVE - MOVIE FEST - EXPOS**  
**CONFERENCES - STREET ART RUN - DIGITAL STREET ART**  
[WWW.STREETARTFEST.ORG](http://WWW.STREETARTFEST.ORG)

dynamique et solidaire  
[culture.saintmartindheres.fr](http://culture.saintmartindheres.fr)



# Faites du vélo

DU 10 MAI AU 8 JUIN 2019

CHASSE AUX TRÉSORS | DÉMOS | ATELIERS | PARADE | RANDO LA MÉTROPOLITAINE  
[FAITESDUVELO.COM](http://FAITESDUVELO.COM)

centre médical  
**rocheplane**  
 fondation audavie

*Prendre soin autrement*

**TERRASSEMENT  
 RESEAUX  
 VOIRIE**  
**AVERI**

**1 Rue Marcel Chabloz**  
**38400 Saint-Martin-d'Hères**  
 Tél 04 76 89 63 54 – [averi@averi.fr](mailto:averi@averi.fr)

Valérie Brun

## La voyageuse immobile



Avec son regard bleu horizon à la pupille espiègle, Valérie Brun, auteure martinéroise, continue sur sa lancée en proposant son nouvel opus, un thriller historique, dont le décor est planté dans le Grenoble de l'Occupation, qui s'intitule *La lignée rompue*. Elle aime à « *surprendre le lecteur par jeu, ou par défi à relever...* »

**O**riginaire de Savoie, elle s'est installée dans la commune suite à son cursus en histoire poursuivi au domaine universitaire. « En 2008, j'ai eu l'opportunité d'arrêter de travailler pour suivre mon conjoint en Bretagne et de laisser, le temps d'une paire d'années, mon poste dans l'Éducation nationale ».

Grâce à cette occasion, « étant moi-même une grande lectrice friande

de mots et d'histoire, j'ai pu commencer à développer mes talents d'écriture. Je me suis d'abord fait la main avec la rédaction de nouvelles, en postant des textes sur le forum *Maux d'auteurs* dont peu à peu je suis devenue la modératrice » explique-t-elle dans un sourire... « avec l'intensité croissante de cette envie d'écrire aussi fréquemment que possible comme un fil rouge qui m'anime et me passionne ».

De retour sur la région, Valérie Brun va donc se consacrer de manière plus assidue à ses envies d'écriture. « Mon déclic décisif a eu lieu lorsque j'ai remporté un concours organisé par le quotidien *le Dauphiné Libéré*, et que j'ai obtenu un prix » rajoute-t-elle. Elle se met en quête d'un éditeur et fait publier en 2011 son premier recueil de nouvelles, *Les papillons noirs*. « De par ma formation d'historienne, j'ai acquis un certain goût de l'exactitude, et même si mes romans sont de pure fiction, je suis soucieuse du détail précis, de la pièce ciselée qui s'emboîte parfaitement, un peu comme dans un puzzle ». Son plaisir ? « J'aime par dessus tout m'évader de mon quotidien en entraînant volontiers le lecteur dans mon sillage ». Ses personnages sont « parfois ambivalents », mais toujours hu-

mans et attachants, un peu à son image. On l'imagine facilement s'installer à sa petite table de travail, le soir sous la lampe dans le silence de sa chambre-bureau, où dit-elle, « j'entre dans ma bulle qui me change de mon quotidien. Mon processus de création s'articule souvent dans mon esprit sous forme d'un événement anodin qui me "titille" et qui peut voyager de nombreuses années dans ma tête, avant que je parvienne à l'inscrire sur la page blanche de mon ordinateur ». Pour cette auteure, « la lecture et l'écriture sont

les deux faces de la même pièce, un même plaisir ! ». Valérie Brun nous apprend qu'elle est une « visuelle » « J'aime dérouler mes "petites histoires" » enchâssées dans l'Histoire. Et, quand j'attaque l'écriture d'un ouvrage, les faits réels sont souvent intriqués habilement avec le monde intérieur que je couche sur mes pages. J'ai d'ailleurs mon « petit trio de relectrices-amies » ajoute-t-elle

avec emphase. « Avec ces amies, on fait des navettes incessantes tout au long de la rédaction du livre en cours ». Ce qu'elle affectionne particulièrement c'est la précision « Je me régale à tailler au cordeau les personnages de papier à qui j'insuffle la vie. » précise-t-elle. Dans ses ouvrages, aller à l'essentiel est primordial, tant dans les actions que dans la psychologie des personnages, qu'elle soigne tout particulièrement. Elle se documente énormément avant de se lancer. « Toujours en quête de trouvailles, je fais en sorte d'extraire la pépite qui créera la surprise et l'originalité ». Car cette auteure de 47 ans est en fait, une orpailleuse et une déterreuse d'histoires infimes oubliées, qu'en bonne historienne elle vient rebroder et polir à sa façon, avec toute l'allégresse et la finesse qui la caractérisent. // KS

“ La lecture et l'écriture sont les deux faces de la même pièce, un même plaisir ! ”

# Mantra : « Je ne me considère pas comme un street artiste »

Il fait partie des artistes muralistes montants, tant sur la scène nationale qu'internationale et interviendra à Saint-Martin-d'Hères lors du Street Art Fest ! De Metz à Bogota, Youri Cansell alias Mantra, graffe, peint la nature comme nul autre, à travers un trait photoréaliste. Entretien.



La formule secrète, Ambato, Équateur 2016

© Mantra

## Comment en êtes-vous venu aux graffitis ?

Originaire des environs de Metz, j'ai un parcours d'auto-didacte qui m'a conduit naturellement à la peinture. À mes 21 ans, je me suis lancé dans cet art en n'ayant aucune connaissance de la peinture acrylique. Trois ans plus tard, en 2011, je me professionnalise en tant qu'artiste mural à plein temps, en indépendant. Dès 2014, j'entame une carrière à l'international avec des réalisations dans différents coins du globe.

## D'où vient votre pseudo ?

Mantra est un nom commun qui renvoie à différentes cultures. Dans un certain sens, je développe mes propres mantras à travers mes œuvres que je peins avec un maximum de concentration. Il y a cette notion de temporalité, de puiser des ressources en soi dans l'étymologie de ce mot.

## D'où vient cette attirance pour la nature ?

Enfant, je rêvais d'être naturaliste. Je privilégie une forme

artistique réaliste. Je retransmets mon vécu, ce que je vois, ce à quoi je suis sensible. Lorsque Martha Cooper, photjournaliste américaine m'invite, j'immortalise, quelque temps plus tard, une vue de son chat dans une fresque murale sur un bâtiment de six étages en Suède.

## Comment peignez-vous ?

À l'origine, je suis partie sur une technique 100 % aérosol. Dès 2013, je peins tout à main levée après un travail d'esquisse et de recherche à mon bureau. Car les bombes aérosols ne sont pas disponibles partout. C'est à

la fois une question de confort et d'évolution naturelle. L'acrylique permet plus de solutions techniques et offre la possibilité de se projeter dans n'importe quel coin du monde.

## Qu'allez vous peindre à Saint-Martin-d'Hères ?

Je vais réaliser une fresque avec un ami peintre de Valence en Espagne, Dulk1. Une sorte d'événement dans l'événement, toutes les fresques ne sont pas réalisées en collaboration avec un autre artiste ! Pour le moment, nous n'avons pas encore arrêté l'idée, il faut accorder nos trajectoires !

// Propos recueillis par LM

## L'art urbain s'empare de Saint-Martin-d'Hères

Le Street Art Fest ! se déroule du 31 mai au 30 juin. Des artistes grafferont sur des façades de la ville. Julieta XLF au 8 avenue Gabriel Péri, Tawos à la Maison de quartier Gabriel Péri, le collectif Insane Graffiti au 118 avenue Gabriel Péri, Mantra et Dulk1 feront une fresque commune au 2 rue Maréchal Foch.

## À travers les rues des femmes célèbres

À l'initiative de la Médiathèque, de l'Apardap (Association de parrainage républicain pour demandeurs d'asile et de protection) et de l'association Plum'lire, un rallye républicain à baladé, le 9 avril dernier, les participants à travers les noms de rues des

femmes célèbres, soit une vingtaine à Saint-Martin-d'Hères. Elles s'appelaient Rosa Luxemburg, Lucie Aubrac, Simone de Beauvoir, Joséphine Baker ou encore Élise Grappe, toutes ont marqué l'histoire et la société de leur empreinte, quelle soit artistique, intellectuelle,

politique, scientifique... À la fin du parcours, une vingtaine de personnes se sont retrouvées à la médiathèque espace Paul Langevin autour d'une lecture publique de textes de ces auteures célèbres. // GC



## En avant la musique !

Depuis 1966, le CRC Erik Satie est un établissement de référence pour le développement de la pratique artistique, musicale, théâtrale et de danse dans la commune.



Cet établissement, labellisé conservatoire à rayonnement communal (CRC) depuis 2008 par le ministère de la Culture et de la Communication, permet à plus d'un millier de Martinérois de pratiquer une activité artistique régulière. Plus de 1 700 élèves bénéficient d'autre part, d'interventions en milieu scolaire dispensées pour leur apprentissage musical.

L'ambition affichée par la ville est de taille, puisqu'il est question de mettre en avant l'engagement volontaire des élèves à suivre un apprentissage "de loisir" le plus assidûment possible. Pratique qui développe notamment le sentiment d'appartenance à un groupe via des enseignements dispensés en formation orchestrale, par exemple. Expérimenter un art aide les

jeunes dans leur construction et c'est un moyen direct pour qu'ils élèvent leur réflexion et leur niveau de conscience garants d'une pensée personnelle et critique. Durant les mois de mai et juin, l'école grouille de vie telle une fourmilière, pour la préparation des examens et des spectacles créés par les classes de formation musicale. Deux temps forts festifs seront proposés au public par les 3<sup>e</sup> cycles et leurs professeurs. Le premier va se dérouler le 13 juin à la salle Ambroise Croizat, sous forme d'une conférence musicale dont le thème sera "l'Art Dégénéré" (ou Entartete Kunst en allemand). Les arts et musiques ainsi péjorativement qualifiés étaient raillés par le régime nazi dans les années 1940, du fait qu'ils étaient trop modernes, mais surtout pas du tout conformes à leur doctrine esthétique. Rappelons que ces œuvres étaient majo-

ritairement produites par des artistes de confession juive, ou des Bolcheviks, Picaso en faisait partie ! Le second spectacle aura lieu le 20 juin à l'Espace culturel René Proby autour de la réalisation en direct de la bande originale d'un court métrage projeté simultanément. À cette heure tout le programme des festivités n'est pas encore divulgué, mais gageons que ces surprises artistiques tous azimuts, attireront une foule de curieux comme d'amateurs... // KS

### FESTIVAL DES ARTS DU RÉCIT

La nouvelle édition du festival des Arts du récit se déroule du 10 au 30 mai. Entre tradition et expérimentation le conte envahit une dizaine de lieux martinérois. Plus d'infos sur culture.saintmartindheres.fr

### INSCRIPTIONS 2019-2020 :

Toutes les demandes de réinscription seront à effectuer avant fin mai.

Dès le 1<sup>er</sup> juin, les nouvelles demandes pourront être adressées au CRC pour traitement :

Les affectations des élèves mineurs seront divulguées dès juillet. Et pour les adultes, début septembre.

Détail des modalités d'inscription ou de réinscription sur culture.saintmartindheres.fr

## Énigmatique Don Quichotte

Il brave les moulins à vent surgissant sur sa monture Rossinante, accompagné de son fidèle écuyer Sancho. L'hidalgo au grand cœur tué par son auteur Miguel de Cervantes, revient à la vie, le temps d'un spectacle magique à L'heure bleue. Présenté à Avignon par la compagnie Lyonnaise Premier Acte, *L'Homme qui tua Don Quichotte* fait ressurgir le célèbre hidalgo à travers une bouleversante histoire d'amitié servie par une comédienne protéiforme et un musicien. Car c'est là toute la magie de cette pièce de théâtre. D'une part, elle retrace habilement les scènes clés de l'œuvre de Cervantes, de l'adoubement de son protagoniste à sa bataille contre les moulins à vent devenus géants. Sarkis Tcheumlekdjian, le metteur en scène, dépose le premier tome de

Cervantès dans les mains de son antihéros, le jugeant horriblement écrit. Trouvant ce manque d'inspiration insupportable, Don Quichotte reprend son destin en main en susurrant à l'auteur quelques idées. Et c'est là toute la prouesse de cette pièce d'une heure dix, entraînée par une Déborah Lamy intense et émouvante et par Gilbert Gandil égrainant ses notes délicatement pour créer une œuvre unique pleine de poésie. Si Don Quichotte rêvait de voyages, *L'Homme qui tua don Quichotte* nous fait voyager, le temps d'un instant, nous entraînant peu à peu dans leur univers... // LM

Le 16 mai à L'heure bleue de 20 h à 21 h 10, Infos sur culture.saintmartindheres.fr



David Anémian

# Plein d'atouts pour le **Bridge club** !

Le club de bridge de la ville peut s'enorgueillir d'être le seul de la rive gauche de l'Isère, et d'avoir deux championnes de France parmi ses membres. Mais surtout, ses adhérents se réunissent deux fois par semaine dans une ambiance toujours chaleureuse et conviviale. Alors, bridgez !



**T**out a commencé il y a plus de trente ans à la résidence des personnes âgées de la ville. « On se retrouvait à une dizaine pour jouer au bridge. Puis on a organisé les premières rencontres », se souvient Lucien Meyer, ancien président du club et de surcroît, ex champion de France de water polo. Après être passé par la Maison Danielle

Casanova, le club de bridge a pris ses quartiers, depuis quelques années déjà, place de la Liberté. Affilié depuis 1995 à la Fédération française de bridge, l'association comptait au début des années 2000 près de 150 adhérents. « Nous avons même eu dans nos murs un champion de bridge junior par équipe, Fabrice Charignon ! Il jouait chez nous avec

son père lors des parties libres du mardi soir », se souvient Michel Lemoine, le président actuel. Souvent considéré - à tort - comme une occupation réservée aux seniors, le bridge est un jeu de stratégie par excellence qui représente un défi continu pour ses adeptes. « Jouer au bridge développe la mémoire, la concentration et le mental », s'accordent à dire les adhérents. « Sa pratique nécessite de l'endurance, on peut jouer plus de quatre heures d'affilée », ajoutent les joueurs martinérois. Depuis 2018, le club organise des parties et /ou des tournois les mardis et jeudis après-midi afin de se donner plus de visibilité. Aujourd'hui, le président souhaite ouvrir ce jeu de cartes à la jeunesse. « Nous travaillons autour d'un rapprochement avec les groupes

scolaires. » L'idée est de changer l'image de cette pratique et sortir des "a priori", « non, le bridge ne s'adresse pas qu'aux seniors, bien au contraire. »

C'est dans une ambiance conviviale et chaleureuse que les joueurs se réunissent, avec l'envie de faire partager leur passion à toutes les générations. Il suffit de pousser la porte... En plus, pour apprendre, les débutants pourront même être conseillés par les deux championnes de France, catégorie paire dames honneur, titre que Magali Dechaud et Janine Genevey ont reçu en mars 2019. Chapeau bas ! // GC

**Bridge club de Saint-Martin-d'Hères, 34 place de La Liberté, Michel Lemoine, tél. 06 70 06 55 24, cmllemoine@wanadoo.fr**

MAGALI DECHAUD ET JANINE GENEVEY

« Nous avons gagné dans la catégorie paire dames honneur. On est fières de cette victoire et on va remettre notre titre en jeu l'année prochaine ! Nous formons une bonne équipe, c'est important en compétition de bien connaître sa partenaire. Nous jouons deux à trois fois par semaine. Le bridge est un excellent dérivatif, qui demande beaucoup de réflexion. Il favorise également une vie sociale active. »



Championnes de France, catégorie paire dames honneur

## Même pas peur !



La force athlétique ou powerlifting est un sport de force. Elle consiste tout comme l'haltérophilie, dont elle se distingue pourtant, à lever des barres

d'acier, mais les mouvements sont techniquement plus basiques, les charges plus lourdes et l'amplitude plus réduite. Les trois principaux mouvements de cette discipline sont la flexion, le développé-couché et le soulevé de terre. Des barres d'acier de vingt kilos sont utilisées, accompagnées ou non de disques de fonte, dont le poids réglementaire est soumis à un code couleur identique à celui des haltérophiles. Ce sport se pratique avec ou sans équipe-

ment renforteur spécifique. La pratique sans équipement appelée "raw" est la plus courante au sein du club martinérois.

Le club ESSM force athlétique dont les installations sont ouvertes tous les jours au gymnase Benoît Frachon, propose aux femmes et aux hommes des entraînements adaptés sous la houlette de Kader Baali, entraîneur et médecin du sport. Ce club regroupe une soixantaine d'adhérents, dont 30 % de

femmes. On peut pratiquer la force athlétique dès l'âge de 15 ans. De nombreuses championnes et champions émanent de ce club réputé dans la discipline, avec un vivier de jeunes champions qui ont obtenu d'excellents résultats l'an dernier à Caen et qui ne manqueront pas de représenter la France aux championnats du monde en juin à Helsingborg en Suède. Souhaitons leur bonne chance pour moissonner quelques médailles ! // KS

Quinzaine artistique du CRC Erik Satie

# Un souffle d'art et de sons...

La quinzaine artistique du CRC Erik Satie, qui s'est déroulée du 1<sup>er</sup> au 12 avril a fait la part belle à l'Harmonie. Une quinzaine pour donner à voir la diversité des esthétiques artistiques et pour faire se rencontrer amateurs et professionnels, petits et grands élèves. 2 237 spectateurs ont assisté aux dix soirées programmées.

En ouverture de l'édition 2019, les ateliers jazz ont invité le public à un voyage musical dans le répertoire

New Orléans (1). Place a été donnée aux créations des jeunes compositeurs interprètes du conservatoire lors des *Inventions de Satie*, véritable moment d'expressions artistiques plurielles (2). C'est en

compagnie de Cyril Picot and The hot potatoes blues et des ateliers du CRC que le public a pu se balader de Memphis

à la Nouvelle-Orléans au détour des standards de Robert Johnson, BB King ou encore Albert Collins (3). La quinzaine

artistique c'est aussi pleins d'histoires de partage et de rencontres, tant humaines que musicales. Ainsi, les musiciens en herbe de l'école élémentaire Paul Bert se sont associés à ceux de la Lyre Saint-Marcellinoise, aux chœurs et à l'Harmonie du CRC Erik Satie, le temps d'un concert, *Résonances en harmonie*

(4, 5). Les chorales des différents groupes scolaires se sont, quant

à elles, offert leur répertoire, à l'occasion de trois matinées remplies de fraîcheur et de dynamisme (6). Durant toute cette quinzaine

artistique, l'art s'est propagé dans la ville, est allé à la rencontre de toutes les générations... pour des temps de partage inoubliables ! // GC

inoubliables ! // GC



1.



2.



3.



5.

6.



4.



Pour voir  
la vidéo  
rendez-vous sur  
[smh-webtv.fr](http://smh-webtv.fr)



### MAISON COMMUNALE

111 av.  
Ambroise Croizat  
Du lundi au vendredi  
de 8 h 30 à 12 h 30  
et de 13 h 30 à 17 h.  
Accueil ouvert  
jusqu'à 17 h.  
Tél. 04 76 60 73 73.  
Service état civil  
fermé le lundi  
matin.

### CENTRE FINANCES PUBLIQUES

6 rue Docteur Fayollat.  
Tél. 04 76 42 92 00

### CONSEILLER JURIDIQUE

Permanences les 1<sup>er</sup>  
et 3<sup>e</sup> lundis du mois,  
en Maison communale.  
Sur RDV auprès de l'accueil.  
Tél. 04 76 60 73 73

### CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences les 1<sup>er</sup>  
et 3<sup>e</sup> mercredis du mois,  
en Maison communale.  
Sur RDV uniquement  
au 04 76 60 73 73

### IMPÔTS : UN NOUVEAU SERVICE D'ACCUEIL

La direction départementale  
des finances publiques de  
l'Isère propose, depuis le  
1<sup>er</sup> novembre 2018, un service  
d'accueil personnalisé  
sur rendez-vous.

Pour bénéficier de cette  
réception personnalisée :

[impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) - rubrique  
"contact".

Avec ce nouveau service,  
les usagers seront reçus ou  
rappelés, à l'heure choisie,  
par un agent des impôts.

Toutes les infos utiles  
sur le Guide pratique 2019  
et sur [saintmartindheres.fr](http://saintmartindheres.fr)

**URGENCES** : Samu : 15 - Centre de secours : 18 - Police secours : 17  
Police nationale (Hôtel de police de Grenoble) : 04 76 60 40 40  
Police municipale : 04 56 58 91 81 - SOS Médecins : 04 38 701 701  
Urgence sécurité gaz : 0 800 47 33 33 (GrDF)

**CCAS** 111 avenue Ambroise Croizat.  
Tél. 04 76 60 74 12

**Instruction des dossiers RSA et aide sociale  
pour les personnes âgées et handicapées** :  
accueil sur rendez-vous le lundi de 13 h 30 à 17 h ;  
le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ;  
le mercredi de 9 h à 12 h.

**Personnes handicapées** : permanences tous  
les lundis sur RDV de 9 h à 12 h et de 13 h 30  
à 16 h 30 au CCAS. Tél. 06 08 75 50 40.

**Violences conjugales** : permanences du lundi  
au vendredi de 14 h à 16 h au Centre de planification  
et d'éducation familiale, 5 rue Anatole France.

**Permanences vie quotidienne dans les maisons  
de quartier**. Sur rendez-vous auprès de l'accueil  
des maisons de quartier.

**Centre de soins infirmiers** : ouvert à tous les  
Martinérois, sur prescription médicale, avec  
application du tiers-payant pour la facturation.  
*Deux possibilités*

- À domicile, 7 j/7, de 7 h 15 à 20 h 15  
ou à la permanence de soins, 1 rue Jules Verne,  
(résidence autonomie Pierre Semard),  
de 11 h 15 à 11 h 45, du lundi au vendredi.
- Sur rendez-vous le samedi et dimanche.  
Tél. 04 56 58 91 11

### ... COMPÉTENCES MÉTROPOLE

#### Collecte des déchets ménagers

#### Horaires d'entrée et sortie des conteneurs poubelles

- Présentés le matin même avant 5 h pour les collectes matinales et avant 9 h pour les collectes réalisées en journée.
- Une dérogation est possible pour les particuliers en cas de collecte matinale uniquement : les bacs peuvent être présentés la veille au soir (après 19 h).
- Remisés sur l'espace privé immédiatement après la collecte, et en tout état de cause avant 12 h en cas de collecte matinale.
- Une dérogation est possible pour les particuliers en cas de collecte matinale ou en journée : les bacs doivent être remisés au plus tard à 19 h le jour de la collecte.

Dans tous les cas il convient de réduire l'impact visuel lié à la présence de bacs roulants sur l'espace public et privé.

### COMPÉTENCES MÉTROPOLE...

#### Voirie

0 800 805 807 (gratuit depuis  
un poste fixe) ou accueil.espace-public-  
voirie@lametro.fr

#### Eau

- Accueil administratif en Maison  
communale : 04 57 04 06 99  
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h  
et de 13 h 30 à 17 h (fermé au public  
le jeudi après-midi).  
- Urgence "fuite" : 04 76 98 24 27  
astreinte 24h/24, 7j/7  
Contact mail :  
eau.secteur.nord.est@lametro.fr

#### Assainissement

04 76 59 58 17

#### Déchetterie

27 rue Barnave (zone d'activité  
Les Glairons).  
Horaires d'été : du lundi au vendredi  
de 9 h 30 à 12 h et de 13 h à 18 h 30  
et le samedi de 8 h 30 à 18 h 30.

N° vert (gratuit) : 0 800 500 027

## En route pour l'été !



### Le petit guide des vacances d'été 2019

**est paru.** Les vacances sont des temps de  
récupération indispensables pour le bien-  
être des enfants. Chaque été l'équipe  
municipale se mobilise pour proposer une  
palette d'activités variées et accessibles à  
tous. Pour les enfants porteurs de han-  
dicap ou ayant une allergie alimentaire,  
une rencontre préalable avec les parents  
avant toute inscription est nécessaire  
pour organiser le séjour de l'enfant dans  
de bonnes conditions. Vous aurez accès  
à des mini-séjours à Laffrey ou à l'Alpe  
du Grand Serre. Les accueils de loisirs au

Murier, à Langevin ou à Henri Barbusse  
offriront des activités sportives, cultu-  
relles ou ludiques à la journée. L'accueil  
de loisirs Henri Barbusse étant quant à lui  
orienté plus spécifiquement vers l'accueil  
des tout-petits. Les inscriptions com-  
menceront le 20 mai, et les centres fonc-  
tionneront du 8 juillet au 29 août. // KS

#### Inscriptions :

*service accueil vie scolaire*  
44 avenue Benoît Frachon - 04 76 60 74 42  
Livrets disponibles dans les accueils de  
quartier ou sur [www.saintmartindheres.fr](http://www.saintmartindheres.fr)

# VOS MARCHÉS!

vous en font voir  
de **toutes** les

# COULEURS

\*Les matins, à l'exception du lundi.

**>> Champberton**

(rue Federico Garcia Lorca)

**MERCREDI  
ET SAMEDI**

**>> Croix-Rouge**

**JEUDI  
ET DIMANCHE**

**>> Paul Éluard**

**MARDI  
ET VENDREDI**

Maraîchers,  
fromagers,  
charcutiers-  
traiteurs...  
les commerçants  
non sédentaires  
sont à votre service,  
près de chez vous,  
tous les jours de la  
semaine\*.



## SAINT-MARTIN-D'HÈRES

*Votre hypermarché à taille humaine*

### À DÉCOUVRIR ou À REDÉCOUVRIR!



**+ GRAND  
+ DE CHOIX  
+ AGRÉABLE**

**NOUVEAU!** SERVICE DE LOCATION DE VÉHICULES  
DE TOURISME ET UTILITAIRES JUSQU'À 20 M<sup>3</sup>

**ET TOUJOURS MOINS CHER!**

**OUVERT LE DIMANCHE MATIN  
DE 9H À 12H30  
PROFITEZ-EN!**

**E.Leclerc**  **SAINT-MARTIN-D'HÈRES**

Rue du Pré Ruffier - ZAC du nouveau centre ville 04 76 62 97 77  
[www.e-leclerc.com/st-martin-dheres](http://www.e-leclerc.com/st-martin-dheres)

# FOIRE VERTE DIMANCHE 19 MAI

DU  
MURIER

9H  
18H

EN ROUTE  
POUR LA BIODIV'



## AGENDA

### Informations et lecture de carnets de vaccination

Par le service communal hygiène et santé  
**Mardi 14 mai - De 14 h à 16 h 30**  
// Mosaikafé, 26 avenue du 8 mai 1945

### En route pour la Biodiv'

Inauguration du parcours à l'occasion du concours "Allons tous à l'école en vélo"  
**Jedi 16 mai - 16 h à 19 h 30**  
// Complexe sportif Paul Langevin

### Foire verte du Murier

**Dimanche 19 mai - de 9 h à 18 h**  
// Colline du Murier

### Conseil municipal

**Mardi 21 mai - 18 h**  
// Maison communal

### Cérémonie des médaillés du travail

**Mercredi 12 juin - 18 h**  
// L'heure bleue

### L'HEURE BLEUE

Rue Jean Vilar - 04 76 14 08 08 - Infos et billetterie sur le portail culturel : [culture.saintmartindheres.fr](http://culture.saintmartindheres.fr)

**Visite guidée de L'heure bleue**  
**Mercredi 15 mai - 14 h 30**

### L'homme qui tua Don Quichotte

Théâtre - Compagnie 1<sup>er</sup> acte  
**Jedi 16 mai - 20 h**

### ESPACE CULTUREL RENÉ PROBY

2 place Édith Piaf (rue George Sand) - 04 76 60 73 63  
Infos et billetterie sur le portail culturel [culture.saintmartindheres.fr](http://culture.saintmartindheres.fr)

#### Sacré chœur de Gilgamesh

Conte - Festival des Arts du récit  
**Samedi 11 mai - 20 h**

#### Modibo ou l'indispensable fou

Conte - Festival des Arts du récit  
**Lundi 13 mai - 17 h 30**

#### Barbouillot d'pain sec

Conte - Festival des Arts du récit  
**Mercredi 15 mai - 19 h 30**

#### Volatil(es)

Conte - Festival des Arts du récit  
**Samedi 18 mai - 19 h**

#### Du nouveau sous les aurores

Conférence - MJC Bulles d'Hères  
**Mardi 21 mai - 20 h**

#### Répétitions publiques

Compagnie du savon noir  
**Mercredi 29 mai - 18 h**

### ESPACE VALLÈS

14 place de la République  
04 76 54 41 40

#### Les lignes de désir

Dessins au fusain de François Génot  
**Jusqu'au 18 mai**  
Dans le cadre de Paysage > paysages

#### Louis Jammes

Photographies  
**Du jeudi 6 juin au samedi 6 juillet**

### MEDIATHÈQUE

#### Histoires à... bricoler

L'arbre  
// Espace André Malraux  
**Mercredi 15 mai - de 14 h 30 à 17 h**

#### Café lecture

Espace André Malraux  
**Samedi 18 mai - de 9 h 30 à 12 h**

#### Formation aux outils numériques

Préparez vos vacances  
// Espace Gabriel Péri  
**Samedi 18 mai - de 10 h à 12 h**

#### Des goûts et des couleurs

Coups de cœur des médiathécaires  
// Espace André Malraux  
**Samedi 18 mai - de 11 h à 12 h**

#### P'tites histoires-P'tites comptines

// Espace Paul Langevin  
**Samedi 8 juin - de 12 h à 12 h 30**